

LA LETTRE N°32

HÉNOUVILLE

LE BULLETIN MUNICIPAL DES HABITANTS D'HÉNOUVILLE



NOVEMBRE 2021

SOMMAIRE

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

- p.3 éditio du maire
- p.4 Arrêté municipal

ACTIONS MENÉES

- p.5 Hénouville : commémoration du 8 mai 1945
- p.6 Quelques travaux et décorations dans la commune
- p.7 Route de Duclair à Hénouville, un radar nouvelle génération a été installé / Qu'en est-il des fréquences de ramassage des déchets ménagers et recyclables ?
- p.8 Les transports en commun
- p.9 Une nouvelle Secrétaire Générale et une nouvelle secrétaire en renfort pour la mairie / Les assistantes maternelles et les agents municipaux formés aux gestes qui sauvent !
- p.10 Ateliers Vill'âge
- p.11 Hénouville Solidaire... / C.C.A.S. / Collecte pour le « Samu Social »
- p.12 Un nouveau lieu d'écoute LOUIS et Zélie / Au revoir Gaëtan... / Le club « Au Fil du Temps »
- p.13 Point fibre au 16 septembre 2021 / Exposition artistique multi-disciplines : 15ème édition 2021 / Opération Un truc bon, un truc chaud 2ème édition
- p.14 En 2021, Hénouville participe à « Terres de Paroles »

BIBLIOTHÈQUE

- p.15 Permanences en bibliothèque pour les élèves de l'école
- p.16 derniers achats 2021
- p.17 L'indemnisation des dommages de guerre survenus après le 6 juin 1944 / L'Intant Cauchois

JEUNESSE

- p.18 Résultats des Élections du CME pour l'année scolaire 2020-21 / Centre aéré été 2021
- p.19 CME Base Nautique 16 juin 2021
- p.20 Travaux et aménagements divers École / Rentrée scolaire
- p.22 Le sanglier, un animal passé au crible

ENVIRONNEMENT

- p.23 Un nouveau technicien forestier ONF pour la commune / La pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)
- p.24 La reconnaissance de la qualité paysagère et de la diversité de la flore et de la faune du territoire d'Hénouville
- p.26 "J'aime la forêt"

ASSOCIATIONS

- p.27 Kermesse
- p.28 La Saint Michel se renouvelle
- p.30 Comité de lecture / Jardin d'Eveil
- p.31 Jardin partagé / Falaises Blanches
- p.32 Base nautique / Rentrée du scoutisme marin
- p.33 Judo en Seine / Association Gymnastique et danse
- p.34 USFR / Marché de Noël
- p.35 Hommage à Jacques Cayselle / Etat civil



Crédits photo © Jean Carlos BERTIN



Crédits photo © Alexander LOHNHERR



Crédits photo © Giovanni MASO



Crédits photo © Clément LESEIGNEUR

HÉNOUVILLE LA LETTRE

n°32 - Novembre 2021

Directeur de la publication :
Jean-Marie ROYER

Responsable communication :
Hélène LESEIGNEUR

Imprimé à 700 exemplaires sur papier
label FSC (label environnemental qui
certifie que le bois provient de forêts
ou des plantations gérées de manière
responsable et durable)

Illustrations : Hélène Leseigneur

Réalisation : Veocommunication.com
- Sahurs



L'ÉDITO DU MAIRE

**Madame,
Monsieur,
chers Hénouvillais,**

Nous avons vécu le début du premier semestre 2021 en demi-teinte : confinement, couvre-feu sanitaire, attestations dérogatoires, émergence de variants de la Covid19, rencontres familiales et activités sociales malmenées par la fermeture des restaurants, des musées, des cinémas, des théâtres, l'arrêt des festivals, des concerts, et de tant d'autres lieux de vie ! Et puis l'espoir est revenu avec l'ouverture des centres de vaccination qui ont fleuri sur notre territoire. Au début du mois de mai, nous retrouvons progressivement nos activités sociales qui nous avaient cruellement fait défaut depuis plus de 18 mois...c'est long !

Depuis, nous nous sommes finalement retrouvés, comme par exemple le 19 juin lors de la kermesse (APECHE) et le 14 juillet lors du repas champêtre co-organisé par le Comité Des Fêtes et l'association Au Fil du Temps que nous remercions.

Je souhaite aussi remercier très chaleureusement de leur engagement pour les autres les 40 Hénouvillais qui ont renforcé l'équipe municipale pour la bonne tenue des bureaux de vote des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin derniers, en qualité d'assesseurs et de scrutateurs.

Au mois de juin, des quartiers d'Hénouville ont subi des précipitations brèves et intenses ayant causé des dégâts importants. La reconnaissance de catastrophe naturelle a été reconnue pour les 2 et 9 juin.

Quelques projets avancent :

La déclaration d'ouverture du chantier du lotissement « Le Cèdre » (Grande Rue) a été déposée en mairie par le promoteur ACANTHE.

L'enquête publique portant sur l'aménagement hydraulique du « sous bassin versant » de la Cabotterie s'est déroulée du 29 juin au 30 juillet 2021 inclus. Si rien ne s'y oppose, début probable des travaux au printemps 2022.

L'aménagement de deux quais à bus (Chaussée Saint-Jean et Chaussée Bertrand) devraient débiter prochainement.

City Stade : après avoir été partagé avec le conseil municipal des jeunes, le dossier technique a été envoyé aux entrepreneurs potentiels (objectif de la réceptionner avant août 2022).

Cimetière : le ministère de l'agriculture et de l'alimentation vient de donner son accord définitif au projet d'échange de terrains avec la commune afin que nous puissions agrandir le cimetière municipal.

Ecole : modernisation du matériel informatique, nouveau mobilier, sécurisation du site (visiophone), peinture, ajout de volets, ouverture d'une nouvelle classe etc.

Sécurité : installation d'un radar tourelle D982, marquage au sol au croisement de la D47 et D86.

Fibre : le développement se poursuit mais l'échéance annoncée comme probable fin 2021 devra certainement être reportée en 2022.

Et puis, l'exécutif du conseil municipal (bureau) a évolué. En effet, Isabelle URSIN, chargée des affaires sociales, a souhaité pour des raisons personnelles quitter ses fonctions d'adjointe au maire et en conséquence de sa délégation aux « affaires sociales ». Je profite de cet instant pour remercier Isabelle URSIN pour son travail, son implication, sa bienveillance et son attention permanente dans la gestion des dossiers du CCAS. Isabelle URSIN a su éclairer l'assemblée du CCAS avec professionnalisme et sérieux.

Ainsi, le poste d'adjoint vacant a été attribué à Delphine LOHNHERR pour la délégation aux affaires scolaires, restauration scolaire, garderie, Ludisport, CME, centre aéré.

Depuis notre installation, à plusieurs reprises j'ai partagé, échangé et travaillé sur des sujets municipaux avec Gérard LAILLIER. Nous avons également participé ensemble à des réunions extra-municipales portant notamment sur le Plan de gestion des risques inondations au cours desquelles, nous parlions à l'unisson pour défendre l'intérêt général. C'est pourquoi, dans un esprit démocratique et d'ouverture avec la volonté de partager et de travailler avec efficacité au bénéfice du village et avec l'accord de mes colistiers de « Servir Hénouville », je me suis adressé à Gérard LAILLIER, tête de liste « Vivre Ensemble » et lui ai proposé le poste de conseiller municipal délégué aux affaires sociales et de vice-président du CCAS. Après consultation de ses colistiers élus, à savoir Sylvie HUONNIC et Philippe COQUEREL, Gérard LAILLIER, connu et reconnu pour son engagement et ses compétences dans ce domaine, accepta cette ouverture. Au nom de « Vivre Ensemble » ils remercièrent les 12 élus de « Servir Hénouville » tout en

conservant leur liberté de pensée.

Le conseil municipal et le CCAS lors des réunions des 25 février et 28 mars, approuvèrent ces propositions à l'unanimité.

Le respect des idées permet aux 15 élus d'œuvrer dans la sérénité, l'écoute, l'échange et le contradictoire, pour l'intérêt général et le devenir de notre beau village.

En attendant d'avoir le grand plaisir de vous retrouver aux rendez-vous municipaux, qu'ils soient associatifs et/ou festifs qui vont à nouveau rythmer notre vie, portez-vous bien et prenez soin de vous et de vos proches.

*Très chaleureusement,
Jean-Marie Royer*

CONTACTS :

Tél : 02 35 32 02 07

Site : www.henouville.fr

Mel : mairie.henouville@orange.fr

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont :
lundi de 15H30 à 18H45
mercredi de 9H30 à 11H30
vendredi de 15H30 à 17H45

PERMANENCES :

Monsieur le Maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

**Permanence de Monsieur Gérard LESEUL,
Député de la 5ème circonscription de Seine-Maritime**

6 avenue Victor Hugo - 76360 Barentin
permanence@gerard-leseul.fr -
Tél. 06 73 20 85 42

**Permanence de Madame Pierrette CANU
et Christophe Bouillon,
Conseillers Départementaux**
Tél. 06 11 57 76 15



ARRÊTÉ MUNICIPAL PORTANT SUR LA RÈGLEMENTATION DU DÉSHERBAGE ET DÉMOUSSAGE DES TROTTOIRS

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE HÉNOUVILLE

VU:

Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122-22 et L 2212-2 et suivants,

L'article L 23125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques

Le code de la Route

Le Code de la voirie routière, notamment l'article R.116-2

CONSIDÉRANT que l'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène,

ARRETE

Article 1 : Les propriétaires et occupants des immeubles riverains des voies ouvertes à la circulation publiques sont tenus de désherber et démousser les trottoirs situés au droit de leurs façades et clôtures.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou par binage. L'utilisation de produits phytosanitaires est interdite. Les saletés et déchets collectés lors de ces opérations devront être enlevés par les intéressés et traités selon leur destination (compostage, apports volontaires en déchetterie).

Article 2 : En cas de non-respect des dispositions du présent arrêté, la responsabilité du propriétaire ou du locataire, pourra être engagée.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Ces mesures annulent et remplacent toutes dispositions prises antérieurement. Elles sont applicables dès la publication du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée pour exécution à Monsieur le Maire de la Commune d'HÉNOUVILLE, Madame la secrétaire de Mairie, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Madame le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Duclair chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

A Hénouville, le 21 Juillet 2021

Jean-Paul THOMAS
1^{ER} Adjoint Maire d'Hénouville



ARRÊTE DU MAIRE PORTANT INTERDICTION DES DÉJECTIONS CANINES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE HÉNOUVILLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, ses articles L2211-2 et suivants;

Vu le Code Pénal et notamment l'article R632-1 et suivants;

Vu le Code Rural et notamment ses articles L211-22, L211-23 et L211-26;

Vu le Code de la Santé Publique et notamment son article L1311-2;

Vu le règlement sanitaire départemental;

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la salubrité publique et l'hygiène des dépendances de la voie publique, des espaces verts et espaces de jeux ouverts aux enfants et d'y interdire les déjections canines;

ARRETE

Article 1er : Afin d'éviter des nuisances, visuelles comme olfactives, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics (dont les massifs), les espaces des jeux publics pour enfants sur tout ou partie du domaine public communal.

Article 2 : Pour rappel, selon l'article 213 et suivants du code rural, il est interdit de laisser divaguer les chiens et que lorsqu'ils sont sur la voie publique, ils doivent être tenus en laisse (...). A cet effet, est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance de son maître et livré à son seul instinct. A ce titre, la divagation des chiens est réprimée par le code rural, le code pénal ainsi que le code de la route (amendes forfaitaires de 150€ à 750€).

Article 3 : Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur tout ou partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins, espaces verts publics et espaces de liberté (chemins, etc.). La personne qui accompagne le chien devra procéder sans retard au ramassage de toute souillure laissée dans les lieux publics afin d'y préserver la propreté et la salubrité.

Article 4 : Sur la base de l'article R632-1 du Code Pénal, le non ramassage des déjections par la personne qui accompagne l'animal fait encourir à son propriétaire une amende de 35€.

Article 5 : Le commandant de la Gendarmerie, Madame la secrétaire générale, Messieurs les agents titulaires des services techniques municipaux, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Hénouville, le 1er septembre 2021

Jean-Marie ROYER

Maire de Hénouville





HÉNOUVILLE : COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Deux enfants récemment élus au Conseil Municipal des Enfants ont arboré leur écharpe tricolore avant de se rendre au monument aux morts à l'église Saint Michel. Dans le respect d'un protocole sanitaire strict de rigueur, ils ont alors rejoint Monsieur le Maire Jean-Marie ROYER, entouré de quelques élus et anciens élus



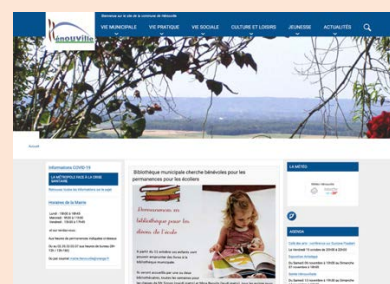
de la commune, ainsi que d'anciens combattants, de porte-drapeaux et de sapeurs-pompiers. Monsieur le Maire a pris la parole quelques instants, rendant ainsi hommage aux soldats tombés pour la France :

« Des soldats en opérations extérieures défendent tous les jours les valeurs de notre République. Souvenons-nous d'Eric MASSON, policier et de Stéphanie MONTFERME, agent administratif d'un commissa-

riat, lâchement assassinés dernièrement. »

Puis, après avoir énoncé les noms des défunts, c'est accompagné des jeunes élus qu'il a déposé une gerbe fleurie au pied du monument pour honorer nos morts.

La célébration s'est achevée par le chant de la « Marseillaise », entonné par la petite assemblée sous un ciel éclairci.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE

La commune communique avec 3 outils essentiellement, « LA LETTRE » 2 fois par an, ILLIWAP en cas d'évènement, information alerte importante et le site internet. Le site s'efforce d'être à jour pour vous apporter des informations permanentes et utiles.

En vrac et sans être exhaustif, vous trouverez :

- Les actualités de la commune et des associations
- Agenda : toutes les dates importantes
- Les comptes rendus des Conseils municipaux
- Les règlements et tarifs de la garderie, cantine, location de salles
- Les menus de la restauration scolaire
- La subvention transport des lycéens et collégiens
- Tout sur le centre de loisirs de Hénouville
- Une photo des réalisations des travaux dans la commune
- Les liens utiles pour les démarches administratives
- Etc..

Bonne lecture

665

C'est le nombre d'abonnés ILLIWAP à Hénouville.

C'est très bien mais nous devons encore progresser pour faire de ILLIWAP un outil d'information incontournable sur les événements de la commune mais surtout aussi, un outil d'alerte en cas de nécessité : orage, crue, travaux...

Pour l'utilisateur, c'est totalement gratuit, anonyme et sans publicité.



- 1 Allez sur Google Play (Android) ou Apple Store (iOS)... Entrez « Illiwap » dans la barre de recherche et chargez l'application
- 2 Une fois l'application installée, recherchez Hénouville dans la barre de recherche
- 3 Cliquer sur le bouton "suivre", le tour est joué.



QUELQUES TRAVAUX ET DÉCORATIONS DANS LA COMMUNE



- Un gros pot de décoration florale posé devant la mairie sera renouvelé suivant les saisons.
- 2 abris de bus sécurisés route de Duclair seront installés vers la fin de l'année,
- Marquage au sol rue de Bethléem,
- Pour la première fois, les rues ont été nettoyées avec une balayeuse,
- Rue de l'Ouraille la chaussée a été refaite,
- Eglise : réfection du clocher et remise en état de la cloche.
- Par arrêté municipal, il a été demandé aux riverains de nettoyer les pieds de leurs clôtures.

Et enfin,

- Installation de deux bornes électriques pour les voitures, positionnées rue du stade. Pour utiliser la borne, il faut aller au 108 à Rouen, muni de sa carte grise du véhicule électrique pour obtenir le badge de la Métropole. Le fonctionnement est ensuite très simple. Choisir sa prise et présenter le badge pour déverrouiller la trappe d'accès. A la fin de la recharge, pour récupérer son véhicule, choisir à nouveau sa prise et poser son badge pour déverrouiller la porte et récupérer son câble. Votre voiture est rechargée ! Espace en libre-service et à partager.



UNE NOUVELLE SENTE PIÉTONNE DEVANT L'ÉCOLE

C'est durant les vacances de février que des travaux ont eu lieu devant l'école Jean Ferrat afin de réaliser un nouveau chemin piétonnier à l'usage des petits écoliers et de leur famille. Ce qui permet de sécuriser au mieux l'accès à l'école.



ARRÊT DE BUS RÉNOVÉ

C'est au hameau de l'Ouraille, à l'arrêt de bus de l'Orme que des travaux ont eu lieu afin de réaliser un nouveau trottoir et de garantir ainsi la sécurité des usagers.

ROUTE DE DUCLAIR À HÉNOUVILLE, UN RADAR NOUVELLE GÉNÉRATION A ÉTÉ INSTALLÉ



Le mercredi 11 août dernier, un « radar tourelle » a été installé, route de Duclair (départementale 982), à Hénouville.

Ce « radar tourelle » est opérationnel depuis le 25 août, il est en capacité de détecter un excès de vitesse à plus de 100 mètres, il flashe dans les deux sens de circulation et dispose de la fonctionnalité de discrimination du type de véhicule en distinguant les véhicules légers des poids-lourds.

Quand le dispositif sera connecté (vraisemblablement dans les prochains mois), il pourra également contrôler simultanément le téléphone portable au volant, le non port de la ceinture de sécurité ainsi que le non-respect des distances de sécurité entre deux véhicules.

Ce nouveau radar a été implanté sur cette route très fréquentée et classée grande circulation sur laquelle se déplacent des randonneurs, des cyclistes et on y trouve aussi des arrêts de bus destinés notamment aux transports scolaires.

QU'EN EST-IL DES FRÉQUENCES DE RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLABLES ?

Vous avez été un certain nombre à interpeller la mairie sur le fait que les déchets recyclables (couvercles jaunes) ne sont ramassés que toutes les deux semaines et que bien souvent, les poubelles qui leurs sont dédiées débordent, dans un délai bien inférieur à cette fréquence de ramassage. A contrario, les déchets ménagers sont ramassés toutes les semaines, mais les poubelles qui leurs sont dédiées ne sont pour ainsi dire jamais remplies.

Aussi, il semblerait opportun d'inverser

les fréquences de ramassages, de telle sorte que les déchets recyclables soient relevés toutes les semaines.

Cependant, bien que cette idée soit pertinente, pour un motif réglementaire, la collecte des ordures ménagères doit être réalisée au moins une fois par semaine. Une tolérance est accordée en cas de collecte séparée des bio déchets, pour réduire à tous les 15 jours. La collecte des bio déchets des ménages est encore à l'état de projet sur le territoire de la Métropole. Mais il s'agit bien d'un

des projets de la feuille de route métropolitaine.

Malgré tout, dans l'attente, si votre poubelle jaune débord, vous pouvez demander à la Métropole d'échanger



votre poubelle actuelle (souvent une 240 litres) par une poubelle plus grande et notamment une **360 litres**.

Ci-dessous, à droite votre poubelle d'une contenance de 240 litres qui peut être échangée par la poubelle de gauche d'une contenance de 360 litres. Ces informations sont inscrites sur le rebord de la poubelle quand vous ouvrez le couvercle.



Ma Métropole

metropole-rouen-normandie.fr

0 800 021 021

Service & appel gratuits

Afin de procéder
au changement
de votre poubelle
jaune ... appelez...



À partir du samedi 5 septembre, voyagez GRATUITEMENT sur le réseau Astuce tous les SAMEDIS !

Le samedi : « je monte, je valide » = zéro décompte

Pour voyager en règle, y compris le samedi, vous devez être muni d'un titre de transport et le valider à chaque montée (même en cas de correspondance), mais aucun décompte ne sera opéré ! En cas de non-validation, vous vous exposez à une amende.

J'ai une carte Astuce ou Atoumod

- Elle est chargée d'au moins un titre : je la valide normalement sans décompte de voyage
- Elle n'est pas valide (pas de titre chargé) : je charge le titre GRATUIT le samedi sur un des 115 distributeurs de titres des stations TEOR et métro ou auprès des dépositaires (à partir de mercredi 2/09). ICI

Pour les utilisateurs du Titre SMS et du M-Ticket

- Le titre SMS : envoyez V1 au 93000 et vous recevrez le titre GRATUIT le samedi (aucune facturation)
- Le M-Ticket (depuis l'app My Astuce) : sélectionnez votre titre, validez-le sur les QR code dans les véhicules et aucun décompte ne sera opéré.

J'ai un ticket magnétique (1 voyage, 10 voyages) je le valide normalement sans décompte de voyage

Je n'ai pas de titre de transport

Où trouver le titre GRATUIT le samedi ? A partir du mercredi 2 septembre :

• En agence Astuce :

À Rouen : 9, rue Jeanne d'Arc et Gare SNCF

À Elbeuf : 55, rue Jean Jaurès

À Duclair : pôle proximité de Duclair,

102 rue Guy de Maupassant

• Auprès des 113 dépositaires

• Auprès des commerçants



Le titre GRATUIT est réutilisable tous les samedis pendant 1 an, conservez-le !

Le titre GRATUIT le samedi est valable du samedi 05h00 au dimanche 5h00 sur l'ensemble des lignes du réseau Astuce en METRO, TEOR, BUS et FILOR.

De plus, pour les personnes qui ne disposent d'aucun titre de transport (carte Astuce, titre SMS, titres 10 voyages, etc..) la Mairie détient des titres spécifiques gratuits uniquement le samedi que vous pouvez venir retirer aux heures d'ouverture de la Mairie.



MON TRANSPORT À LA DEMANDE

VOYAGER, C'EST FACILE !

filo'r est un transport de proximité, fonctionnant sur réservation. Il vous permet de vous déplacer sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, au sein de votre bassin de vie (zone) ou vers un point d'échange vous connectant au réseau Astuce.

ÉTAPE 1
S'INSCRIRE

Vous devez d'abord vous inscrire pour obtenir un n° client qui vous permettra d'accéder au service.

0 800 649 649

ÉTAPE 2
RÉSERVER

Vous pouvez réserver un voyage de un mois à l'avance jusqu'à la veille de votre déplacement 19h.

reseau-astuce.fr

ÉTAPE 3
VOYAGER

Présentez-vous à l'arrêt à l'heure convenue, le véhicule posera dans les 10 minutes qui suivent.

App filo'r

OÙ VOYAGER

ZONE 1 : CANTELEU, HAUTOT-SUR-SEINE, HÉNOUVILLE, QUEVILLON, SAHURS, SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE, SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE, VAL-DE-LA-HAYE

Découvrez le fonctionnement du service sur reseau-astuce.fr



UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ET UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE EN RENFORT POUR LA MAIRIE

La commune grossit chaque année, notamment grâce aux nouveaux lotissements qui enrichissent la population de notre village. Ce n'est donc pas par hasard que l'école a ouvert une classe supplémentaire lors de cette rentrée scolaire.

Nous accueillons donc Sandrine Mouchel, 51 ans, notre nouvelle Secrétaire Générale. Originnaire de l'Eure, sa carrière débute à la Gendarmerie où elle passera 21 ans. Puis, elle se reconvertisse pour intégrer la mairie de Rouen aux Affaires funéraires pendant 6 ans. Là, elle y dirigera 13 agents. Madame Mouchel bifurque ensuite à la Direction de la mairie annexe « Pasteur » de Rouen et pilote les PACS. Puis, de 2019 à récemment, elle est responsable du dialogue social à la mairie de Rouen.

Son envie de retrouver des missions avec le public et de retrouver le contact humain (elle a été élevée à la campagne) lui a permis d'intégrer la mairie d'Hérouville et c'est avec plaisir que nous l'accueillons. Elle souhaite tout naturellement élargir sa mission : maîtriser tout ce qui touche à la vie d'une commune, son budget, etc.

Après un passage dans le Calvados, Livia Torquet fait une formation en 2016 de Secrétaire de mairie au CNFPT de Caen, alliant à la fois la pratique et la théorie de façon très complète. « Cette formation riche m'a permis d'être opérationnelle et très polyvalente rapidement. Après 3 années à la mairie de La Vaupalière, je remercie la mairie d'Hérouville de m'accueillir. »

Nous souhaitons bon courage à nos secrétaires et les remercions de l'intérêt qu'elles portent à notre commune.

LES ASSISTANTES MATERNELLES ET LES AGENTS MUNICIPAUX FORMÉS AUX GESTES QUI SAUVENT !



Être formé en secourisme permet d'avoir des comportements adaptés et les bons réflexes aux différentes situations (à la maison, au travail ou sur la route) et de faire face aux situations d'urgence.

Ainsi, la formation a été dispensée par l'association « Union Départementale des Sapeurs-pompiers de la Seine-Maritime ». Elle permet d'apprendre nombre de gestes susceptibles de sauver la vie d'une personne (adulte, enfant, bébé) victime d'un traumatisme, d'un malaise cardiaque, ou de tout autre forme d'incident

mettant en péril sa santé voire sa vie.

Deux sessions de secourisme ont ainsi été programmées, l'une à l'attention des assistantes maternelles agréées qu'elles soient de la MAM ou indépendantes, la seconde à l'attention des employés municipaux (secrétariat, agents techniques et école).

Ces deux sessions de formation se sont déroulées dans une ambiance studieuse, amicale et chaleureuse, avec une participation très active des assistantes maternelles.



MAISON DES ASSOCIATIONS - HÉNOUVILLE

ATELIERS ORGANISÉS PAR LA FÉDÉRATION ADMR 76

AVEC LE SOUTIEN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME
ET DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS POUR LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE



ATELIERS VILL'ÂGE

RÉSERVÉS AUX 60 ANS ET PLUS



Ces ateliers sont proposés par l'ADMR, dans le cadre d'un financement de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie. Ils sont gratuits et accessibles à toute personne de 60 ans et plus de votre commune et alentours.

Inscriptions préalables au 02 32 93 90 68 ou par mail à poleprevention@fede76.admr.org
Venez partager ces instants profitables à tous.

LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE APRÈS 60 ANS

- 20 JAN • PRÉVENTION ROUTIÈRE
- 03 FÉV • PRÉVENTION DES CHUTES
- 17 FÉV • QI GONG
- 03 MARS • OUTILS NUMÉRIQUES 1
- 17 MARS • OUTILS NUMÉRIQUES 2
- 07 AVRIL • SOPHROLOGIE

Gratuit !

COVID-19
Pass sanitaire obligatoire



14H - 16H



1 rue Ernest Delaporte - 76710 MONTVILLE
02 32 93 90 68 / poleprevention@fede76.admr.org

HÉNOUVILLE SOLIDAIRE...

DU BUREAU DE BIENFAISANCE AU C.C.A.S.



Jusqu'à la Révolution c'est l'Eglise qui prenait en charge l'action en faveur des plus démunis par l'intermédiaire du clergé et des cadres religieux.

A la Révolution, sous l'influence des philosophes des Lumières, apparaît l'idée selon laquelle l'assistance est un devoir de l'Etat et un droit pour le citoyen. En 1796, le gouvernement du Directoire crée les premiers établissements publics de secours : « Les bureaux de bienfaisance ». Ce sont des services communaux placés sous l'autorité préfectorale.

Au début, la création est facultative. De 1817 à 1904, la principale dépense consiste à donner du pain aux « indigents » et parfois de la viande. On vient aussi en aide aux orphelins. Il y a aussi le secours médical pour les frais d'hospitalisation, une longue maladie ou un enfant handicapé pour les personnes qui ne peuvent faire face.

Au début du XXème siècle, les lois d'assistance à l'enfance en 1904, puis aux vieillards, infirmes et incurables en 1905 et enfin aux familles nombreuses en 1905 vont modifier l'aide apportée par ces organismes sociaux : des pensions alimentaires sont versées, des placements en hospice sont instruits, les enfants miséreux sont reconnus par l'Assistance publique.

Avec la guerre de 1914, le bureau de bienfaisance va porter secours aux familles de mobilisés sans ressources, ainsi qu'aux familles de prisonniers de guerre. En 1932, apparaît « l'Assistance aux femmes en couche ».

Durant les années 1950, avec l'apparition de la Sécurité Sociale, les Bureaux d'Aide Sociale (B.A.S.) remplacent les bureaux de bienfaisance. En 1986, le B.A.S. devient le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale).

LE C.C.A.S. D'HÉNOUVILLE

Localement, le CCAS participe pour la 5ème fois à la « Semaine Bleue » : semaine nationale dédiée aux personnes âgées. Ainsi, plusieurs associations locales : « Au Fil du Temps », « Hénouville Rando », « Relais des Arts », « A.D.H. », en concertation avec le CCAS proposent à tous les

Hénouvillais divers rendez-vous sur le thème « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire », (le programme vous a été distribué dans vos boîtes aux lettres, avec le programme de la Saint Michel du comité des fêtes).

COLLECTE POUR LE « SAMU SOCIAL »

Pour la 6ème année, des permanences sont organisées à la Maison des associations (à droite de la mairie d'Hénouville).

Ainsi : les samedis 20 novembre et 4 décembre (de 9 heures à 12 heures), vous pouvez venir déposer :

- Couvertures, duvets, bonnets, gants, écharpes, caches nez, chaussettes, etc.,
- Des sous-vêtements hommes et femmes,
- Serviettes hygiéniques, gants de toilettes, serviettes de bains,
- Gel douches, dentifrices, brosses à dents, savons, etc.,
- Et ... c'est essentiel ... des petites bouteilles d'eau (33 ou 50 cl) !

- Des dons en espèces et/ou en chèques à l'ordre d' A U T O B U S SAMU SOCIAL DE ROUEN sont bien évidemment acceptés.



- PAS DE VETEMENTS ! (Ils sont réservés au Secours Catholique)

120 bénévoles assurent au quotidien ces actions de solidarité pour un nombre grandissant de bénéficiaires ... 40 en 2010 ... plus de 160 en 2021 qui attendent avec beaucoup d'humilité et de reconnaissance les distributions.

D'avance, nous vous remercions de votre générosité.

LA MARAUDE : « VOUS POUVEZ PARTICIPER À LA CONFECTION DE REPAS CHAUDS ET PÂTISSERIES QUI SONT DISTRIBUÉS LORS DES MARAUDES À ROUEN »

Depuis maintenant 3 ans, plusieurs paroisses dont celle de « Saint-Georges-de-Boscherville-en-Roumare » accompagnent chaque lundi soir l'autobus du Samu Social et l'irremplaçable Dominique LASNEZ, connue de tous à Hénouville pour son engagement auprès des plus démunis, et son équipe pour distribuer pendant la période hivernale (dès le mois d'octobre) et avec un grand succès, sur trois places de la ville de Rouen : Hôtel de Ville, la Gare SNCF et Saint-Sever, les plats chauds, les pâtisseries confectionnés par les paroissiens. Si vous souhaitez participer à cette démarche solidaire et pour une bonne coordination (remise de barquettes individuelles), merci de prendre contact avec le presbytère (Tél. 02 35 32 00 55).

Afin d'être efficient, il est préférable que les portions soient confectionnées en barquettes individuelles, déposées dès le mois d'octobre et chaque lundi, salle Paroissiale Jean-Paul II entre 18h30 et 19h00.

Pour votre information, lors de chaque distribution, c'est la même attente avec un intérêt particulier que suscitent les repas chauds. Sur chaque place on reconnaît ces habitués d'âges et de conditions différents : hommes, femmes, jeunes ou âgés souvent sans emploi et parfois sans logement. « Quelquefois, surtout à la gare, nous rencontrons de nouveaux arrivants, seuls ou en groupe, étrangers ou de différentes régions françaises. » (Dominique Lasnez)

Outre la distribution, l'équipe du Samu Social accompagnée du Père Henri Delavanne et de paroissiens essaie de se rendre disponible afin d'échanger et surtout écouter. Pour ceux qui découvrent la distribution de repas chauds, la question récurrente est : à quelle association appartenez-vous ? On peut voir sur les visages se dessiner la surprise d'apprendre qu'il s'agit d'une paroisse ; cela n'entame en rien leur curiosité.

Beaucoup approuvent très chaleureusement cette initiative avec cette idée d'offrir des plats chauds faits maison.

D'avance, nous vous remercions de votre générosité.

HÉNOUVILLE SOLIDAIRE : « LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ, PAS BESOIN D'ÊTRE DES SUPER HÉROS POUR AIDER LES AUTRES ! »

« (...) L'hygiène c'est la base pour retrouver l'estime de soi, son image, l'amour et le regard de l'autre, l'hygiène c'est aussi permettre de reprendre confiance en soi et surtout de renouer avec notre société (...) l'idée est de récupérer des produits de première nécessité et sans être exhaustif : savon, shampoing, dentifrice, mouchoirs en papier, serviettes hygiéniques, mais aussi des échantillons de produits de soin, de beauté et d'hygiène, pour les distribuer aux personnes dans le besoin ». Vous pouvez les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Lors d'achats de produits de beauté, nous recevons tous des échantillons de parfum, eau de toilette, dentifrice, savon, gel douche, shampoing, etc. De même, lors d'un séjour à l'hôtel, en chambre d'hôtes, au camping, etc. il est mis à notre disposition ces mêmes produits voire du produit à vaisselle, etc.

Faites donc une bonne action ! Gardez ces échantillons, mettez-les sous enveloppe et déposez la dans la boîte aux lettres de la mairie avec l'indication « Hénouville Solidaire ». Nous ferons suivre au SAMU SOCIAL qui accepte aussi les produits en format normal : dentifrice, gel douche, savon, shampoing, mouchoirs en papier ... n'oubliez pas les serviettes hygiéniques pour les femmes.

D'avance, nous vous remercions de votre générosité.

LE CLUB « AU FIL DU TEMPS »

Le club « Au Fil du Temps », complémentaire du CCAS, proche des Aînés doit jouer et joue un rôle social incontournable, et ce, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire – Les activités vont reprendre tout doucement – (voir le programme de la Semaine bleue).

Une sortie a été programmée le 18 septembre, direction l'Alsace pour une semaine découverte et d'amitié.

Reprise des activités le jeudi 21 octobre 2021, le planning vous sera distribué.

Lundi 6 septembre dernier, les membres du club ainsi que M. le Maire et le Vice-Président du CCAS et beaucoup d'amis ont accompagné Gaëtan Carpentier à sa dernière demeure.

N'oubliez pas nos rendez-vous de la « Semaine bleue » organisée au bénéfice des retraités.

Le club a besoin de vous !

UN NOUVEAU LIEU D'ÉCOUTE LOUIS ET ZÉLIE

A Saint-Martin-de-Boscherville, grâce au Père Henri Delavenne, curé de la Paroisse Saint-Georges-de-Boscherville-en-Roumare, il existe désormais un nouveau lieu d'accueil qui a pour vocation « d'accompagner les plus fragiles », comme le précise Guillaume d'Alañon, le fondateur. Ces lieux d'accueils, créés il y a six ans, font référence aux époux Martin, parents de Sainte-Thérèse de Lisieux.

Il existe en France 34 lieux Louis et Zélie. Des bénévoles, tels que Dominique Lasnez, Hénouvillaise, ont reçu une formation de deux jours afin de s'adapter aux différents cas qu'ils peuvent rencontrer. Il suffit de prendre un rendez-vous pour être accueilli.



AU REVOIR GAËTAN...

Lundi 6 septembre, famille et amis, le cœur en peine, se sont rassemblés en l'église Saint Martin de Maromme afin de dire adieu à Monsieur Gaëtan CARPENTIER.

Pendant, l'office, les musiciens de la famille accompagnant les chants, les textes et les hommages des petits-enfants pour leur papy chéri, débordaient de chaleur humaine et d'amour. Chaleur, Amour de la famille, Amour des autres, Monsieur Carpentier, pour les uns, Gaëtan pour la grande majorité, ont été le fil conducteur de sa vie.

Là où il est, je pense qu'il sourit et est heureux de retrouver sa chère Bernadette, la maman chérie de leurs cinq enfants : Nathalie, Anne-Sophie, Virginie, Guillaume et Céline. Ce couple à la fois sincère et profond, tourné vers la famille, vers les autres, ne laissait personne indifférent. Toujours d'humeur égale, directeur commercial de l'entreprise familiale « Clôtures LANGLOIS », Gaëtan possédait le sens du contact humain. Il cherchait toujours à donner du bonheur, à partager, à échanger.

Saint Augustin disait « Les morts sont invisibles, pas les absents ». Pour moi et Claudine, mon épouse, mais aussi pour beaucoup, Gaëtan n'est pas invisible, il sera toujours présent dans nos cœurs.

Comment pourrais-je effacer de ma mémoire notre amitié née en 1975, notre combat commun afin de défendre notre honneur, nos engagements philosophiques au nom de la liberté d'expression ? ...

Gaëtan était également un homme d'action. Il aimait la nature, la forêt, son jardin de l'Orée de la Forêt. Il a été membre de l'Association de Défense d'Hénouville. Il aimait le contact, les échanges, avait le sens de la fête. Il me rejoignait au Comité des Fêtes, à l'Amicale d'Hénouville ... Sa joie, sa sagesse illuminaient les kermesses, les feux de la Saint-Jean, les courses de côte, les corsos fleuris.



Il fut également un fidèle compagnon du club « Au Fil du temps » et m'épaula en tant que Vice-Président.

En ce lundi 6 septembre, malgré mon infinie tristesse, je mesurais la chance d'avoir croisé un humaniste, un ami fidèle et sincère.

Au revoir mon ami Gaëtan
Gérard LAILLIER.

POINT FIBRE AU 16 SEPTEMBRE 2021

La nouvelle Direction des Collectivités territoriales d'Orange et la municipalité se sont entretenues à la fin du mois d'août pour faire un point sur la situation du déploiement de la fibre dans la commune.

Comme dans beaucoup de secteurs d'activités, le déploiement a pris du retard (un an) notamment dû la crise sanitaire. Certains secteurs ont donc désormais une éligibilité à la fibre prévue à la fin de l'année 2021 avec un débordement possible sur le premier semestre 2022 (Allée des Primevères, secteur en bord de Seine, côte d'Hénouville, Allée de la Planquette, rue du Vallon et Allée du Parc.)

Il convient cependant de préciser que le déploiement se passe globalement bien sur l'ensemble du territoire hénouvillais, mis à part quelques particularités subies, notamment des malfaçons.

Rappel de quelques règles à faire respecter :

- * pas de câble avec isolant extérieur de la distribution intérieure. Il faut un point de coupure au niveau de la pénétration maison entre le câble exté-

rieur (noir) et le câble de distribution intérieur (beige).

- * Pas de pénétration de câble par les huisseries (une huisserie doit pouvoir être changée à tout moment).

- * Eviter de coller les boîtiers sur les murs pour déposer/reposer facilement en cas de réfection du support mural.

- * Si le travail est mal fait, ne pas valider ni signer la mise en service demandée par le technicien, faire reprendre l'installation.

Sur la reprise des malfaçons, c'est l'opérateur commercial donneur d'ordre du technicien sous-traitant qui est engagé en responsabilité vis-à-vis de son client. Faire des signalements si besoin auprès du service clients de son opérateur commercial pour la remise en état/conformité en cas de dommages.

A ce jour, 640 adresses sont référencées pour 655 équivalents logements (nombre de prises fibre, exemple mairie : 1 adresse pour 2 équivalents logement).

10 équivalents sont pris en charge par Seine Maritime Numérique (Métropole et Département).

611 logements étudiés (95%) et 448 logements éligibles (70%).

La rue de l'Ouraille dépend de Seine Maritime Numérique.

D'importants travaux de génie civil sont prévus (sans date définie) pour l'allée de l'Orée de la forêt.



EXPOSITION ARTISTIQUE MULTI-DISCIPLINES : 15ÈME ÉDITION 2021

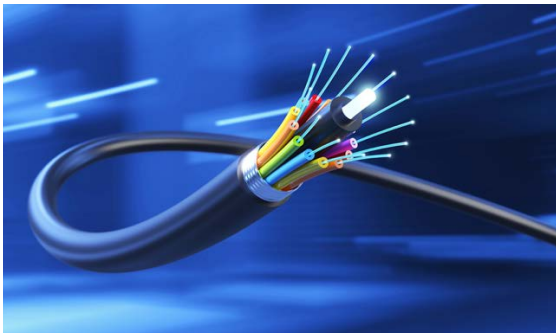
Dans la continuité du travail réalisé par les anciennes mandatures sous Jacques Damien, puis sous Annette Candotto, avec notamment l'engagement de Madame Marie-Claude Marical, la municipalité et l'association partenaire le Relais des Arts organisent un grand week-end culturel consacré aux Arts. Cet événement vous présentera des artistes locaux de diverses disciplines telles que la peinture, la sculpture, le fil de fer, le papier mâché, mais aussi la céramique, le carton et d'autres encore.

Dans ce cadre, vous êtes conviés à l'exposition artistique dont c'est la 15ème édition **les 6 & 7 novembre prochains à la salle Thomas Pesquet de 10h00 à 18h00.**

Et cette année, l'événement se pare d'un invité d'honneur et de plusieurs nouveaux artistes : gage d'une volonté de maintenir, voire d'affirmer davantage, la qualité des divers talents participants, dont quelques Hénouvillais : venez les découvrir !

A l'occasion du vernissage, un cocktail musical vous sera offert samedi 6 novembre à 18h00.

Vous êtes sensibles à l'Art ? Alors à vos agendas ! Entrée libre et gratuite.



DU 1^{ER} AU 20 DECEMBRE 2021 : OPÉRATION UN TRUC BON UN TRUC CHAUD 2ÈME ÉDITION



Souvenez-vous, pour Noël 2020, la commune s'était associé à cette initiative où le SAMU SOCIAL a distribué le soir du 24 décembre des boîtes de Noël aux gens de la rue. Cette opération, qui avait remporté un franc succès avec pas moins de 97 boîtes reçues en mairie, sera renouvelée cette année, encore. Aussi, si vous souhaitez faire plaisir à quelqu'un de nécessiteux, rien de bien compliqué et nul besoin de se ruiner. Un mot réconfortant, un dessin d'enfant contribueront à réchauffer les cœurs. Il vous suffira de préparer et d'emballer votre boîte-cadeau, en mentionnant dessus si elle est destinée à une femme ou un homme ou encore un enfant. Vous pourrez déposer votre boîte de Noël entre le 1er et 20 décembre inclus. Merci.

EN 2021, HÉNOUVILLE PARTICIPE À « TERRES DE PAROLES »



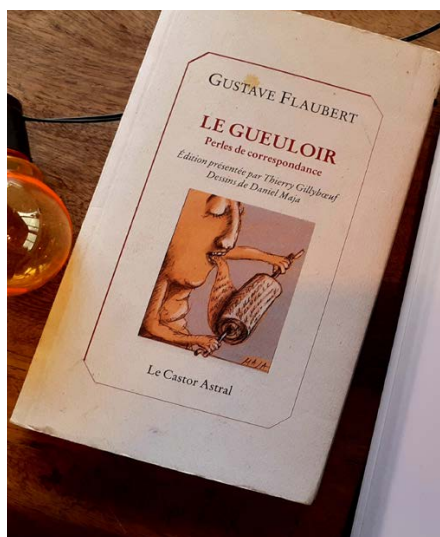
Du 1er au 20 octobre, autour du thème « Osez Flaubert ! », le festival littéraire départemental a proposé plus de 80 événements sur tout le territoire : rencontres d'auteurs (Emilienne Malfatto, Daniel Picouly, PEF, Daniel Pennac, Nolwenn Le Blevennec et tant d'autres), comités de lectures, ateliers jeunes publics, spectacles sous différents formats.

Et c'est samedi 2 octobre dernier qu'Hélène Francisci s'est arrêtée à Hénouville (pour notre plus grand bonheur !) et a posé ses sacs pour déclamer des textes choisis dans le cadre de la tournée du Gueuloir. Le public était là, ainsi que Monsieur le Maire accompagnés de quelques élus, dans une salle du Y.C.Rouen 76 à Hénouville-Bords-de-Seine, où crépitait un bon feu de bois. Après qu'Hélène Leseigneur, adjointe à la Culture et à l'origine de cette initiative, l'ait présentée, c'est en comédienne virtuose, qu'Hélène Francisci a interagi avec son auditoire tout en clamant tour à tour des textes de Fred Vargas, de Robert Lamoureux ou encore de Pierre Desproges, des cor-



respondances touchantes entre Flaubert et son père, mais a aussi chanté a cappella du Anne Sylvestre ou, dans un tout autre genre, Yvette Guilbert. L'artiste, par sa gouaille et son énergie débordante avait conquis son public ! Grâce au partenariat monté avec le festival, la commune est très heureuse de l'avoir accueillie !

Egalement, la bibliothèque et ses bénévoles, ainsi que l'association Le Relais des Arts ont mis en place un comité de lecture afin de participer au prix des lecteurs « Premières paroles » et de partager des premiers romans d'auteurs. La municipalité remercie tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de ce partenariat complet.



Festival Seine lectures

"BORIS VIAN Une Vie"

Dimanche 21 novembre 2021 à 16h00

Salle Hector Malot - rue du stade

Spectacle gratuit

Réservations auprès de Fabienne PASSILLY au 06 79 57 58 62

Dans le cadre du festival "Seine Lecture" organisé par l'association Animation Lecture Plaisir, nous accueillerons le Théâtre Musical Couillises. Le spectacle proposé est un hommage à Boris Vian : des extraits de "L'écume des jours", des écrits plus politiques. Et deux textes plus "classiques" : "Mr le Président" et "La java des bombes atomiques". Un Boris VIAN à découvrir...

Poèmes et textes mis en musique et interprétés par Henry DUBOS, accompagnement au piano par Tania DUBOS, textes dits par Elisabeth TOUCHARD

Spectacle en partenariat avec les bibliothécaires bénévoles et avec la commune de Saint-Martin-de-Boscherville



PERMANENCES EN BIBLIOTHÈQUE POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

A partir du 11 octobre vos enfants vont pouvoir emprunter des livres à la bibliothèque municipale.

Ils seront accueillis par une ou deux bibliothécaires, toutes les semaines pour les classes de Mr Simon (mardi matin) et Mme Benoits (jeudi matin), tous les quinze jours pour les classes élémentaires (lundi matin ou après-midi).

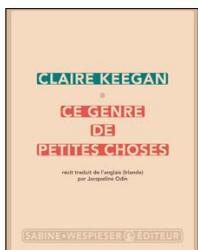
Pour assurer au mieux ces permanences d'une heure l'équipe



des 6 bibliothécaires bénévoles doit être renforcée d'au moins 2 personnes.

Si cette activité vous intéresse n'hésitez pas à contacter

Fabienne Passilly
au 06 79 57 58 62



« CE GENRE DE PETITES CHOSSES »

de Claire KEEGAN (Irlande)

Editions Sabine WESPIESER

Une histoire simple et lumineuse. Le marchand de bois Furlong n'a jamais oublié ce qu'il doit à Mrs Wilson. Cette femme a accueilli la mère de Furlong, enceinte à l'âge de 16 ans et rejetée par ses parents parce que le père est inconnu, faute impardonnable dans l'Irlande d'autrefois. Beaucoup plus tard, alors que tout le pays s'apprête à fêter Noël, Furlong ramène dans la maison familiale où l'attendent son épouse et ses enfants, une femme dans la détresse, sachant que cela va compliquer terriblement son existence. « Mais le pire qui aurait pu se produire était aussi déjà derrière lui : la chose non faite qui aurait pu l'être – avec quoi il aurait dû vivre jusqu'à la fin de ses jours ».

N.Damien

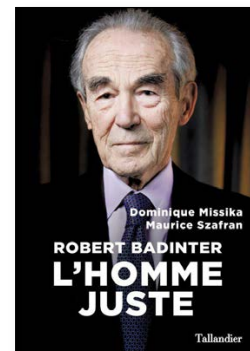


« ANAÏS NIN SUR LA MER DES MENSONGES »

de Léonie Bischoff

(BD adultes) - Editions Casterman

Ce livre raconte la vie d'Anaïs Nin, artiste américaine qui a grandi entre deux continents et trois langues. Elle veut être écrivain et s'est inventé depuis l'enfance un échappatoire : son journal, qui lui permet d'explorer la complexité de ses sentiments et la richesse de sa sensualité. » Pour les adultes amateurs de BD, graphisme très beau M-C. Hue.



« ROBERT BADINTER, L'HOMME JUSTE »

de Dominique MISSIKA
et Maurice SZAFRAN

Editions Tallandier

A l'heure où les discours politiques sont omniprésents, avec leur cohorte de paroles parfois futiles et sous-tendues par un égo qui se cache à peine, ce livre nous rappelle qu'il existe de grandes causes et de grands hommes pour les porter. Robert Badinter et son combat pour l'abolition de la peine de mort en font partie. Mais Badinter sait ce qu'il doit à l'autre grand homme qu'était Hugo. Il a beaucoup visité et visite encore les détenus et il leur parle de Hugo qu'il vénère et à qui il a emprunté cette phrase-clé de son discours de septembre 1981 devant les députés : « Il est un droit qu'aucune loi ne peut entamer, qu'aucune sentence ne peut retrancher, le droit de devenir meilleur. » (Le discours intégral figure à la fin du livre).

N. Damien



« L'AMI ARMÉNIEN »

d'Andréï MAKINE
Editions GRASSET

Dans ce roman en partie autobiographique, le narrateur évoque le souvenir de son ami arménien Vardan. Vardan est un adolescent chétif, étranger puisque sa petite communauté s'est déplacée d'Arménie en Sibérie dans l'attente du procès intenté à quelques hommes accusés de nationalisme (arménien), ce qui est un crime dans l'URSS soviétique. Vardan se distingue aussi par l'étrangeté de ses idées et de son comportement. En fait, il incarne quelques idées fortes qui traversent l'œuvre de Makine : face au « cirque humain », face au « manège des hommes », il y a « la pureté d'un vol d'oiseaux migrateurs, la beauté des flocons de neige se posant sur les paupières closes de la femme aimée ».

Né en Sibérie, Andreï MAKINE est l'auteur de nombreux ouvrages primés. Sa maîtrise parfaite de la langue française lui a valu d'être élu Académicien.

N.Damien



« LES COULEURS DE NOS CAMPAGNES »

Jean-Marc Moriceau
Editions Les Arènes

La coexistence des trois générations dans les exploitations traduit encore une réalité dans l'agriculture familiale. Un magnifique documentaire sur la vie de nos campagnes de 1880 à 1960.

M-C. Hue



DERNIERS ACHATS 2021

Le fonds de la bibliothèque est enrichi chaque année par des commandes régulières pour les adultes et pour les enfants.

La bibliothèque départementale de prêt enrichit également le fonds par un prêt régulier d'ouvrages.

Ci-dessous nos derniers achats pour les adultes :

ABDALLAH DIMA Mauvaises herbes
AGUS MILENA Une saison douce
BEREST ANNE La carte postale
BEREST CLAIRE Artifices
BISCHOFF LEONIE Anaïs Nin
BOURAOUI NINA Satisfaction
CHALANDON SORJ Enfant de salaud
COLOMBANI LAETITIA Le cerf-volant
COULON CECILE Seule en sa demeure
CUSSET CATHERINE La définition du bonheur
DE KERANGAL MAYLIS Verticales
DE RECONDO LEONOR Revenir à toi
DEL AMO JEAN-BAPTISTE Le fils de l'homme
DIEUDONNE ADELINÉ Kérozène
DIOP DAVID La porte du voyage sans retour
DRUART RUTH L'enfant du train
FOTTORINO ERIC Mohican
FRANCESCHI PATRICE S'il n'en reste qu'une
GREBE CAMILLA L'Archipel des larmes

GUENASSIA JEAN-MICHEL Les Terres promises
HATZFELD JEAN Là où tout se tait
HENRY FRANCOISE Loin du soleil
HISLOP VICTORIA Cette nuit-là
IAKHINA GOUZEL Les enfants de la Volga
ISHIGURO KASUO Klara et le soleil
JAENADA PHILIPPE Au printemps des monstres
KUPERMAN NATHALIE On était des poissons
LEMAITRE PIERRE Le serpent majuscule
LINDENBERG HUGO Un jour ce sera vide
NOTHOMB AMELIE Premier sang
PADURA LEONARDO Poussière dans le vent
SHIMAZAKI AKI Sémi
STUART DOUGLAS Shuggie Bain
TRUC OLIVIER Le cartographe des aurores boréales
VIEL TANGUY La fille qu'on appelle
VINTRAS MARIE Blizzard

En dehors des vacances scolaires, la bibliothèque reste ouverte le
- Mercredi 14h30-15h30 / Vendredi 16h00-17h00 / Samedi 10h30-11h30

Maternelle

3-5 ans



« JE VEUX UN PAIN AU CHOCOLAT »

Jean-Luc ENGLEBERT
Editions Pastel

« Un matin, après avoir dormi des années entières, Bertie se réveille, monte tout en haut des escaliers pour regarder le jour qui se lève... J'ai trop faim, je veux manger un pain au chocolat... tout de suite... »

Une histoire croustillante ! M-C. Hue

CE1 et CE2

6-8 ans



« MOI ET MA SUPER BANDE, UNE SORTIE DE FOLIE »

de Timo Parvela et Zelda Zonk
Editions Nathan

« Au programme : visite du musée et du zoo de la ville, mais entre le maître qui a oublié son sac et l'imagination de ses élèves, rien ne se passe comme prévu... » Délicieux ! M-C. Hue

CP (Lecture avec deux niveaux de difficulté)

5-6 ans



« L'ANNIVERSAIRE DE LOUVE »

mes lectures du CP avec Loup

De Orianne Lallemand, Eléonore Thuillier et Sess - Editions Auzou

« C'est l'anniversaire de Louve et Loup est très inquiet : il n'a pas encore de cadeau à lui offrir. Aidé de ses amis, il est prêt à tout... »

Une histoire à dévorer ! M-C. Hue

CM

8-10 ans



« LES AVATARS DE GASPARD : LE JARDIN MYSTÉRIEUX »

de Sylvain Lignac et Louise Revoyre
Editions Scrineo jeunesse

« Maintenant, il connaissait le moyen de sauver ses amis et la petite Margot. Il savait qu'il fallait qu'il récupère cette fameuse météorite. A n'importe quel prix... » A découvrir ! M-C. Hue

L'INDEMNISATION DES DOMMAGES DE GUERRE SURVENUS APRÈS LE 6 JUIN 1944

Cet article complète une précédente communication parue en février 2020 dans le Bulletin municipal¹ concernant l'indemnisation des Dommages de Guerre subis par l'église Saint-Michel du fait des bombardements alliés durant l'été 1944, c'est-à-dire peu après le Débarquement du mois de juin, pilonnages aériens qui visaient à faire déguerpir de notre commune l'ennemi allemand cantonné dans la forêt de Roumare au lieudit La Fontaine et sur le plateau, aux alentours de la rampe de lancement des V1. Cependant, notre église n'a pas été seule à subir des dégâts importants. La population – notamment les agriculteurs – a, elle aussi, subi des destructions dont la France lui a ensuite été reconnue redevable après la Libération.

Pour traiter le dossier sur le plan administratif, le nouveau Gouvernement a créé après-guerre, en 1945-46, un nouveau ministère appelé Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) qui a eu pour mission de reconstruire – et/ou d'indemniser – tout ce qui a été détruit au cours du conflit mondial. Pour ce faire, le MRU a institué, dans chaque département concerné, une Commission départementale (dont celle de la Seine-Inférieure qui a siégé à Rouen dès 1946). Ensuite, le préfet a sollicité de toutes les communes endommagées la création d'une Commission municipale qui a été composée d'élus et de victimes des faits de guerre. Pour sa part, Hénouville a alors institué une Commission ad hoc dont elle a soumis, pour validation, la composition (7 membres) à l'autorité préfectorale de Rouen.

Les premiers travaux de la Commission hénouvillaise ont, après qu'elle ait collationné diverses demandes de dédommagements, abouti à une 1^{ère} indemnisation fin 1947, puis son travail

s'est poursuivi jusqu'en 1951. Ainsi, les archives municipales conservent encore, depuis ce temps-là, cinq dossiers d'indemnisation qui ont été soldés par 5 versements de l'État français, dont détail² suit :

- 4/12/1847 : 101 195 F
- 15/01/1948 : 15 387 F
- 15/01/1948 : 41 545 F
- 15/01/1948 : 11 454 F
- 15/01/1948 : 5 457 F

soit un total de 175 038 Francs³ réglés aux Hénouvillais. Y a-t-il eu d'autres indemnités versées ? Possible mais pas certain...

NB : il s'est aussi trouvé que la population a, par ailleurs, subi d'autres dommages au moment de l'évacuation précipitée des Allemands qui n'ont pas « oublié », dans leur retraite, d'emporter du matériel roulant (autos, voitures à cheval, cabriolets, carioles, motos, vélos, etc), du mobilier, des victuailles et des animaux vivants (chevaux pour tracter, et moutons, volailles, œufs pour manger).

Bien que des états de pertes et des réclamations établis en bonne et due forme aient été déposés auprès de la Commission municipale et du MRU, il n'y a aucune trace d'indemnisation de ces préjudices. Comment chiffrer maintenant les préjudices réels non indemnisés ?

La seule consolation, si tant est qu'il y en ait une, des victimes « oubliées » à l'époque et de leurs descendants est de se dire à présent que, comme toute la France, Hénouville a toutefois vécu en paix depuis plus de 75 ans...

Le 12 mars 2021,
Hubert HANGARD

1/Voir La lettre d'Hénouville n° 29, publiée le 20/02/2020 ; article intitulé L'église d'Hénouville et la Guerre de 1939-1945.

2/ Pour information, nous précisons que chaque dossier est nominatif et que l'on connaît l'identité des indemnisés mais, pour des raisons de protection des données, leurs noms ne sont pas révélés ici.

3/ Francs : il s'agit ici d'« anciens francs » d'après guerre, qui ont eu cours jusqu'à l'avènement du Nouveau Franc vers 1960 (appelé aussi « Franc lourd » d'Antoine Pinay, devenu alors ministre des Finances du Général De Gaulle. NB : Le Nouveau Franc a ensuite fait place à l'Euro, notre monnaie d'aujourd'hui.

L'INSTANT CAUCHOIS ...



A y est, j'sommes en automne. J'crei qu'no va pin avé d'mal a oubier c'tété là! Comme j'ons eu eum p'tieu d'iau, la légume a bié poussé, z-haricots, les patates, pis les citrouilles, je n'ont eune que chendrillon aurait été cotente, alle aurait eu eune belle carette tellement qu'alle est grosse. J'va n'en fait d'la soupe co mme faisait ma mé, cha réchauffe l'hivé.

V'la comment qu'a faisait. Alle épluquait un biau morciau d'citrouille qu'mon pé li ram'nait du jardin, un ognon, itou du jardin, deux grosses patates, pis queuque-feis, eune ou deux carottes. A coupait tout cha en p'tit morcias pis a mettait a bouilli dans d'l'iau ou, des feis, dans du bouillon. Quand qu'tout cha était cuit, alle écrasait la soupe au tapoteux, pis a mettait cha à mitonner su coin du fû. Avant d'la moger, a mettait un bon piquet d'beurre eud'dans. No peut y mette itou eum p'tieu d'lait ou d'crème mais ma mé mettait pin d'lait, a n'avait janmais bu d'lait dedpis sa dernière tétée !

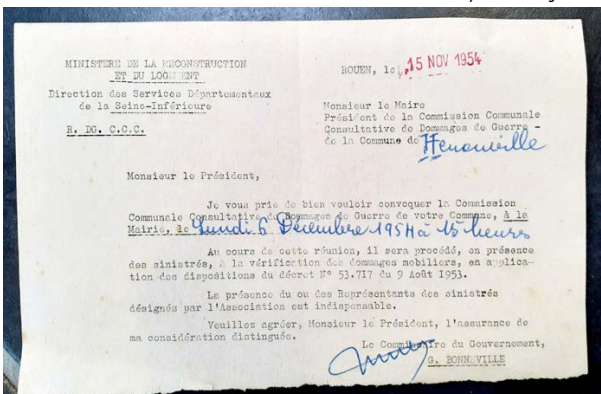
Bonne soupes, boujou pis du mieux,
Mimi Eud Barentin

Traduction :

ça y est, nous sommes en automne. Je crois que nous n'aurons pas de mal à oublier cet été là ! Comme il a beaucoup plu, les légumes ont bien poussé, les haricots, les pommes de terre, et les citrouilles, j'en ai une qui aurait fait plaisir à Cendrillon, elle aurait eu un beau carrosse car elle est très grosse. Je vais en faire de la soupe comme la faisait ma mère, ça réchauffe l'hiver.

Voilà comment elle faisait. Elle épluchait un beau morceau de citrouille que mon père lui avait ramené du jardin, un oignon, aussi du jardin, deux grosses pommes de terre, et quelquefois, une ou deux carottes. Elle coupait tous les légumes en petits morceaux et elle les mettait à bouillir dans de l'eau ou, de temps en temps dans du bouillon. Quand tout était cuit, elle écrasait la soupe avec le pilon, puis, elle laissait cuire sur le coin du feu. Avant de la manger, elle mettait un morceau de beurre dedans. On peut y mettre également un peu de lait ou de crème mais ma mère ne mettait pas de lait, elle n'en avait jamais bu depuis sa dernière tétée !

Bonne soupe, boujou et portez vous bien,
Mimi de Barentin



REMISE DES LIVRES

Le 5 juillet 2021, 10 élèves de CM2 ont reçu, de la part de la Mairie, une encyclopédie de chez Gallimard jeunesse, en souvenir de leurs années de primaire passées à Hénouville avant le grand saut pour la 6^{ème}. Mme Fiévé leur a aussi remis de la part de l'Education Nationale un recueil des Fables de la Fontaine.

Il s'agit de :

BIDAULT Nathan, BOUGNOT Nathan, DEVIS Gabin, HOUSSEY Chloé, LANGLOIS Gabin, MONTIER Clément, NEAN-UDON Plaifah, SAINT ARNOULT Manon, SERANDER Hélène et TREBOUTTE Jules.

Nos meilleurs vœux de réussite pour leur rentrée au collège.



LE CME CONSULTÉ POUR LA RÉALISATION D'UN CITY STADE

C'est à la fin du mois du juin que les enfants du CME ont été consultés sur le projet du City-stade qui devrait voir le jour en 2022 à Hénouville. Un questionnaire leur avait été soumis au préalable pour réfléchir sur le modèle à choisir, ses options, etc. Les échanges ont été fructueux et leurs remarques retenues pour l'élaboration du projet.

Nous remercions les membres du CME d'avoir répondu à notre appel. Grâce à leur implication, nous pourrions répondre plus précisément aux attentes des jeunes Hénouvillais en matière d'équipement sportif.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DU CME POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-21

Le jeudi 25 mars nous avons procédé à l'élection de 3 nouveaux conseillers municipaux dans la classe de CE2 de Mme Desportes-Maillard.

Nous saluons donc l'arrivée de Lubin Delarue, Lili-Rose Hequet et Lucie Touchard au CME.

Ils prennent le relais de Mahé Allain, Emilie Camus et Philomène Thépault élèves de 4^{ème} depuis septembre et qui ne pouvaient donc plus faire partie du CME.



CENTRE AÉRÉ ETÉ 2021

Cet été le centre aéré pour les Hénouvillais de 3 à 12 ans a eu lieu du jeudi 8 juillet au vendredi 6 août. Durant le mois de juillet, les enfants ont été accueillis à la garderie d'Hénouville. L'effectif ayant été plus faible la première semaine d'août, celle-ci s'est déroulée à St-Martin-de-Boscherville.

Au maximum sur Hénouville, 20 enfants étaient présents et encadrés par 2 animateurs (Lucy et Sylvain) de l'association « Accueil des écoliers » de St-Martin-de-Boscherville avec qui nous avons monté ce partenariat. L'agrément sur le site d'Hénouville est prévu pour 40 enfants et 4 animateurs si besoin mais cet été, même si ce chiffre n'a pas été atteint, l'ouverture de notre site a permis au total d'ac-

cueillir plus d'enfants que les années précédentes puisque le taux de remplissage à St-Martin-de-Boscherville a aussi été élevé. Notre personnel communal a été présent le midi pendant les 5 semaines et a assuré la préparation et aidé au service des repas.

Les enfants ont réellement pu profiter des infrastructures de notre commune comme le gymnase, le terrain de foot et même d'une structure gonflable qui a été installée dans la cour de l'école.

Divers pique-niques, sorties au Poney Club, à l'accrobranche et à la base nautique avec notre bus communal conduit par Rose ont aussi été organisés et ont, nous l'espérons, enchanté les petits vacanciers.





CME BASE NAUTIQUE 16 JUIN 2021

4 enfants du CME sont allés à la base nautique invités par Alexis, son directeur, le mercredi 16 juin de 14h30 à 17h30. Il s'agit de Camille Bidault, Gabin Langlois, Thimoté Declercq et Chloé Houssaye

Ils ont visité la base, Alexis leur a expliqué les différentes associations ainsi que les différents publics qui existent sur le secteur de la base nautique et présenté la différence entre le club de voile et la Base Sports de nature.

Dans un second temps, ils ont pu apprécier le côté maritime de la commune d'Hénouville lors d'une séance de goélette ainsi qu'une de kayak. Ils étaient enchantés et ont passé un très bel après-midi ensoleillé.



LA BOUM DES COLLÉGIENS PLÉBISCITÉE POUR L'AN PROCHAIN !

La fin du mois de juin a annoncé la fin de l'année scolaire. Ainsi, la municipalité a organisé une boum pour les collégiens hénouvillais. Une trentaine de jeunes étaient au rendez-vous, sur leur 31.

La bonne humeur régna dans une bonne ambiance avec un DJ (hénouvillais lui aussi !) « au top ! ». Rafrâichissements et bonbons ont agrémenté cette animation.

Nous avons demandé aux jeunes s'ils souhaitaient une autre boum l'année prochaine : sans hésitation ils ont dit « oui » à l'unisson !

Merci à notre jeune DJ Raphaël qui a bien voulu répondre à notre appel et qui a ainsi offert une belle soirée aux adolescents !



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS DIVERS ÉCOLE



Informatique.

Cette année, la fibre est arrivée à Hérouville et nous avons de ce fait relié l'école à cette solution très haut débit.

Les deux salles informatiques ont chacune été équipées de 8 nouveaux ordinateurs portables reconditionnés. Dotés d'une station d'accueil, ce choix permet la flexibilité d'une utilisation en classe, mais aussi fixe en salle informatique. Nous avons aussi profité de l'installation de la fibre pour effectuer des travaux de réseau et équiper les salles informatiques ainsi que les salles de classe de prises RJ45 permettant de recevoir internet en filaire. Une baie informatique ainsi qu'un filtre pour protéger l'accès à internet ont été installés. Enfin, nous avons acquis des imprimantes laser pour que les enfants puissent imprimer leurs travaux, quelques tablettes et un nouveau PC pour le bureau de direction.

Pour plus de sécurité et moins de fils qui traînent, les salles informatiques ainsi que les salles de classe ont été pourvues de nombreuses prises électriques.

Le montage d'un dossier étayé a permis



de recevoir une subvention par l'Éducation Nationale (Plan de relance de France Relance – continuité pédagogique

- socle numérique dans les écoles élémentaires) qui nous a été accordée à hauteur de 70% de budget (soit 9.625 € sur les 13.750 € demandés, plus une subvention de 900 € pour l'achat de logiciels).

Les anciens PC (unités centrales, écrans et claviers) ont été proposés à l'association Transfert Info.

Organisation et achat de mobilier :

La belle dynamique de l'augmentation de l'effectif a nécessité d'investir dans du nouveau mobilier scolaire pour équiper la nouvelle classe de Grande Section/CE2, ainsi que pour la garderie, la cantine et la salle de sieste pour un montant de 8.000 €.

Nous avons aussi modifié l'emploi du temps des agents pour augmenter l'encadrement lors de la garderie du soir, la surveillance de la cour le midi ainsi que pour l'aide au coucher des petits. Ceci a été rendu possible en libérant quelques heures en mandatant une société de nettoyage pour les 4 classes de l'élémentaire.

Travaux divers :

Le grillage de la cour maternelle a été déplacé pour englober l'ancien potager et ainsi l'agrandir.

Deux volets roulants extérieurs ont été installés aux fenêtres de la cantine de maternelle ainsi que des stores intérieurs pour un montant de 2.000€. Cette installation permettra de mieux contrôler la température en limitant le rayonnement solaire direct.

Les peintures des couloirs de l'élémentaire ont été refaites par nos agents et de nouvelles patères installées.



L'ÉCOLE SE DOTE D'UN VISIOPHONE POUR SA GARDERIE

Au mois de mars 2021, nous avons équipé l'entrée de la garderie d'un visiophone. En effet, depuis l'entrée en vigueur du plan vigipirate, l'entrée à la garderie ne pouvait plus se faire par le portail. Dorénavant, l'entrée à la garderie s'effectuera toujours par la porte principale de l'école élémentaire. Le visiophone permet aux agents de contrôler les entrées tout en restant à disposition des enfants de la garderie.





RENTREE SCOLAIRE

Les effectifs de l'École Jean Ferrat pour cette année 2021-2022 sont en nette augmentation avec 149 élèves.

Maternelle = 64 élèves

Primaire = 85 élèves

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Petite section	Moyenne section	Grande section					
32	19	13	22	23	15	11	14

Une ouverture de classe a été accordée à l'école d'Hérouville pour cette année 2021-2022 faisant passer de 5 à 6 le nombre de classes.

L'équipe enseignante de l'école est composée cette année en maternelle de Madame Marjorie Fiévé (directrice), Madame Tausky et de Monsieur Christophe Simon qui ont été rejoints par Madame Benoits. Catherine Langlois, Rose Danet et Sophie Loger complètent l'équipe des adultes qui entourent les maternelles. A l'école primaire, nous retrouvons Mmes Stéphanie Lelièvre, Anne Desportes-Maillard et accueillons Mmes Lainé et Leseigneur. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Afin d'équilibrer au mieux les effectifs dans les différentes classes, le corps enseignant a décidé de panacher les niveaux de la façon suivante :



Deux classes à la maternelle :

PS : 26 élèves pour M. Simon

PS/MS : 25 élèves pour Mme Benoits (6 PS-19 MS)

Quatre classes au primaire :

Gs/CE2 : 23 élèves pour Mme Fiévé et Mme Tausky (13 GS-10CE2)

CP: 22 élèves pour Mme Lelièvre

CE1/CE2 : 28 élèves pour Mme Desportes-Maillard (23 CE1-5 CE2)

CM1/CM2 : 25 élèves pour Mme Lainé et Mme Leseigneur (11 CM1 et 14 CM2)

Nous leur souhaitons une très bonne année scolaire.

SUBVENTIONS MUNICIPALES DE L'ÉCOLE

Les bâtiments scolaires appartenant à la municipalité, c'est à elle qu'il revient de régler les charges d'entretien, d'énergie, de communication, ainsi que du personnel municipal (ATSEM, personnel de cantine, de garderie et service technique).

A ces charges viennent s'ajouter deux subventions municipales versées annuellement à l'école. La première est versée à la COOP (coopérative scolaire) et la seconde est celle que nous appelons « dotation de matériel scolaire ». Toutes deux sont réévaluées tous les ans puisqu'elles dépendent du nombre d'enfants inscrits.

Mais qu'est ce que la COOP ? :

La coopérative scolaire est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative.

Elle est dotée d'un budget propre destiné à financer principalement des projets éducatifs coopératifs ou des actions de solidarité dans le cadre de l'école. Ses ressources proviennent notamment du produit de ses activités (fête d'école, kermesse, spectacle...), de dons et de subventions, ainsi que de la cotisation de ses membres. Elle n'a en effet pas pour but de financer les fournitures scolaires type trousse, ardoise, crayon, cahier de texte... qui sont à la charge des parents.

Elle va financer des supports éducatifs comme par exemple les voyages éducatifs, le matériel éducatif (jeux), intervenants extérieurs, spectacles... La coopérative scolaire ne doit en aucun cas se substituer aux obligations des collectivités territoriales concernant les charges d'entretien et de fonctionnement des écoles.

A Hérouville, c'est l'association APECHE qui se charge des activités comme la kermesse et reverse ses bénéfices sous forme de dons à la COOP.

Une autre subvention que reçoit la COOP est celle que lui accorde la Mairie.

Pour cette année 2021-22 elle est de 3.600 € ce qui représente environ 24 € par enfant.

La dotation « matériel scolaire » inscrite à notre budget, permet quant à elle de couvrir toutes les autres dépenses de fonctionnement de l'école telles que les livres, les manuels scolaires, les cahiers, les fichiers (cahiers d'exercices), le matériel de manipulation des maternelles, le papier pour le photocopieur ou les imprimantes, la peinture, les petites fournitures scolaires...

Pour cette année 2021-22 elle s'élève à 11.000 € ce qui représente environ 70 € par enfant.

LE SANGLIER, UN ANIMAL PASSÉ AU CRIBLE



Saut du sanglier



Trace du sanglier

Ce mammifère appartient à la famille des suidés. La particularité de ces animaux est qu'ils ne suent pas. Le sanglier vit en Europe et particulièrement en forêt.

Il est omnivore, c'est-à-dire qu'il mange de tout : autant de la viande que des végétaux. Mais il est davantage végétarien : il mange des glands, de l'avoine, du maïs, des châtaignes. Il aime aussi les champignons et les truffes (champignons souterrains), les raisins, les faînes (fruits du hêtre).

Il peut mesurer jusqu'à 2 mètres de long avec sa queue et sa taille peut aller jusqu'à 1,20 m !

Le mâle pèse entre 75 et 100 kg et la laie (la femelle) pèse entre 60 et 80 kg.

Sa tête appelée hure possède un grouin (le nez) qui lui sert à fouiller la terre pour attraper de la nourriture. Il possède 40 dents. Les deux paires de canines du mâle sont appelées les défenses et elles peuvent mesurer jusqu'à 30 cm.

Les pattes du sanglier sont courtes mais puissantes et sont terminées par 4 ongles (ou sabots) noirs et durs dont seulement 2 se posent sur le sol. Ses empreintes mesurent de 6 à 7 cm de large. Sa crinière garnissant le dos est faite de poils hérissés et noirs. Avec ces poils, on fait des brosses et des pinces. Ces poils s'appellent des soies.

Son nom change avec sa croissance. Tout petit c'est un marcassin (avec des rayures sur le dos), puis à moins d'un an c'est une bête rousse. Puis à l'âge de 2-3 ans on l'appelle le ragot, ensuite le

quartanier à 4 ans, le quintannier à 5 ans et le vieux sanglier à 6 ans. Il peut vivre jusqu'à 20 ans.

Pour se faire entendre il grommelle ou il nasille.

La plupart du temps, les sangliers vivent en groupe, appelé harde. Ils sortent la nuit pour se nourrir ou le jour quand il y a des battues. La course du sanglier peut atteindre jusqu'à 70 km/h !

Au mois de mars, la laie donne naissance à une portée de 6 à 10 petits dans un endroit qu'on appelle le chaudron : c'est le nid de mise bas. Il est bien caché et souvent recouvert de feuillage. La mère apprend à ses marcassins à se nourrir, à suivre une piste et à sentir le moindre danger. Pour les défendre, elle se dévoue jusqu'à la mort ! Elle entraîne volontairement les prédateurs en plaine afin de les éloigner du chaudron.

Ethologie (comportement de l'animal) : Nocturne, le sanglier devient méchant lorsqu'il se sent en

danger ou qu'il est blessé. Alors il charge pour faire reculer son ennemi. Pour se débarrasser de ses parasites, il prend des bains de boue dans une souille (mare).

Article rédigé en contribution avec Faustine Lelièvre et Gabin Langlois du Conseil Municipal des Enfants.

Sources de Faustine et Gabin : internet et BT Junior n°55.

Un grand merci aux enfants.



Souille de sanglier

UN NOUVEAU TECHNICIEN FORESTIER ONF POUR LA COMMUNE

Ancien garde-forestier d'Hénouville, Monsieur Gedon a fait valoir ses droits de départ à la retraite et nous lui souhaitons un bon repos mérité après 30 années de bons services auprès de la commune.

Nous accueillons Monsieur Geoffrey LINARD qui le remplace. Venant de l'Est de la France, après des études en gestion forestière et commerciale du bois, Mr Linard a passé trois années en coopérative forestière et centre de Régie de la propriété forestière (organisme de conseils des forêts privées), puis 10 ans en Haute Marne avant de s'installer en Normandie.

« Mon objectif est simple : faire pousser et entretenir la forêt, laissée par mes prédécesseurs. C'est une sorte de compte-épargne : on touche aux intérêts mais pas au capital. »

En effet, Mr Linard porte sa vision non pas à court terme mais plutôt sur 40, voir 50 ans. En lien avec la Fédération de la Chasse, l'ONF prend en compte la régulation de la faune et plus précisément du gros gibier. Il travaille également de concert avec les Maisons des Forêts sur des actions pédagogiques auprès des écoles. Sur les zones humides et points d'eau tels que les mares, il référence la faune comme les libellules, batraciens ou autres salamandres. La flore aussi est référencée dans des bases de données. Par exemple, il est constaté depuis plusieurs années déjà dans la région la disparition progressive du frêne commun. Elle est due à un champignon pathogène appelé *Chalara Fraxinea* (ou maladie du flétrissement du frêne). Originaire de Chine, il se dépose sur le frêne qui supprime le sujet en 3 ans.



Enfin, en cas de dépôts sauvages, Mr Linard est assermenté par la police et peut dresser des procès-verbaux. Les amendes peuvent atteindre 5000 € auquel il convient de rajouter le nettoyage du dégât occasionné.

Nous souhaitons la bienvenue à Mr Linard.



Crédit photo : Jean-Carlos BERTIN

LA PIPISTRELLE COMMUNE (PIPISTRELLUS PIPISTRELLUS)

Cette petite chauve-souris, qui mesure entre 6 et 8.5 cm, fait partie de la famille des Vespertilionidés. Elle est présente dans tous les milieux de plaines, y compris forêts, landes, zones humides, champs cultivés, ville. Sédentaire, elle niche surtout dans les bâtiments où la mise-bas peut se faire dans les fentes de murs (colonie de mise-bas jusqu'à 200 individus). La portée va de un à deux petits en période estivale (mi-août).

C'est la plus petite des chauve-souris d'Europe, et généralement de couleur uniforme, plutôt brune dessus, un peu plus pâle dessous. Comme chez les autres pipistrelles, la membrane alaire dépasse l'éperon, mais le pouce est relativement court.

Mammifère nocturne, elle chasse la nuit à l'aide de signaux sonores appelés ultrasons. Son vol est rapide et zigzaguant. Pour se nourrir elle capture en vol des petits insectes : Diptères (comme le moucheron), Lépidoptères, Hémiptères, etc. Elle peut vivre une quinzaine d'années.

Sources : « Animaux sauvages » - Larousse Nature en poche et « Guide des mammifères d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient » - Les guides du naturaliste, éditions DELACHAUX ET NESTLE

**ZNIEFF, SITES NATURA 2000,
RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE, SITE CLASSÉ**

LA RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE ET DE LA DIVERSITÉ DE LA FLORE ET DE LA FAUNE DU TERRITOIRE D'HÉNOUVILLE

Partie 2/2. (Suite de l'article paru en mars 2021 dans le bulletin municipal n°31)

C./ La Réserve Naturelle Régionale de la Côte de La Fontaine

D'une surface de 12,21 ha, classée en 1998 comme Réserve Naturelle Volontaire, propriété du Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie depuis 1996, cette partie du coteau a été reclassée le 21 septembre 2015 première Réserve Naturelle Régionale de l'ex-Haute-Normandie, au sein du Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande.

Le site de la Côte de la Fontaine présente un grand intérêt écologique de par sa flore et sa faune, rares pour la région.

Données scientifiques en suivant le lien :
INPN - Côte De La Fontaine, Réserve naturelle régionale - Présentation (mnhn.fr)

Sur la partie haute, on trouve notamment l'**anémone pulsatille**, la **colchique automnale** (espèces typiques des pelouses calcicoles), tandis qu'au pied du coteau plus humide, se développe l'**ophioglosse commun** (une fougère).

Pour la faune, on recense 5 espèces patrimoniales d'**oiseaux**, 2 espèces patrimoniales de **reptiles**, 8 espèces patrimoniales de **papillons de jour**. [Les espèces patrimoniales sont des espèces

protégées, des espèces menacées et des espèces rares que les scientifiques estiment importantes pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.]

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie a proposé un « *Plan de Gestion* » de la Réserve couvrant la période 2018-2025, qui a été validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Normandie. Les principales actions prévues au *Plan de Gestion* visent à préserver les enjeux de ce coteau calcaire. Pour enrayer l'embroussaillage du coteau et la fermeture du milieu, le site est entretenu grâce au pâturage extensif par des chèvres, moutons ou vaches.

Par ailleurs, le site fait partie des zonages suivants :

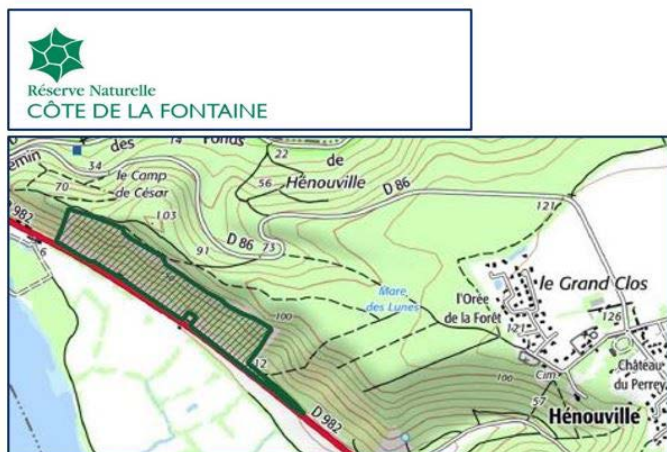
- **Zone Spéciale de Conservation** « Boucles de la Seine aval » dans le cadre de la Directive Habitats du réseau Natura 2000
- **ZNIEFF** de type I « Les coteaux d'Hérouville » qui qualifie le secteur de grand intérêt biologique ou écologique
- **Site classé** de la Boucle de Roumare (depuis le 26 juin 2013).

Le Conservatoire d'Espaces Naturels et la Métropole Rouen Normandie travaillent ensemble à la mise en valeur du belvédère en haut de la Réserve et du Camp de César proche en forêt.

La Métropole Rouen Normandie œuvre pour convaincre les propriétaires des coteaux calcaïques de part et d'autre de la Réserve de les gérer comme le CEN-Normandie pour favoriser la dispersion des végétaux et animaux caractéristiques de ces milieux thermophiles (soit par convention bipartite, soit après acquisition foncière).

D./ Le Site classé de la Boucle de Roumare

Un site classé est un espace naturel exceptionnel du point de vue du paysage, reconnu comme faisant partie du patrimoine national dont le caractère historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état ainsi que la préservation de toute atteinte grave. Tous les travaux susceptibles de modifier l'état des lieux ou l'aspect du site sont soumis à autorisation spéciale préalable du Ministère chargé des sites après avis de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites.



Par décret du **26 juin 2013** du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a été classé l'en-

semble formé par la Vallée de la Seine-Boucle de Roumare, sur le territoire de 18 communes de Seine-Maritime (de

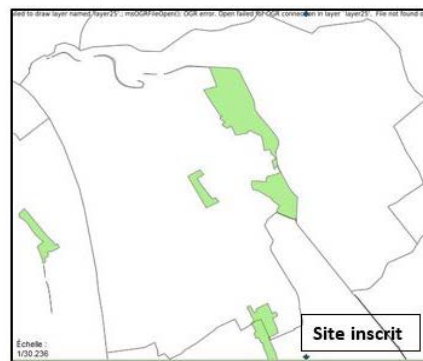
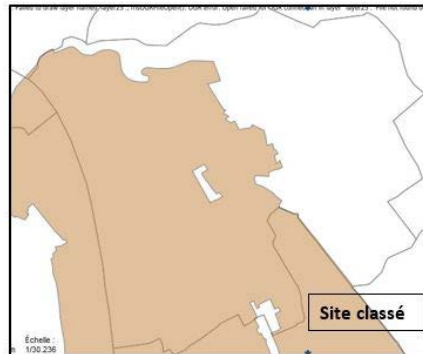
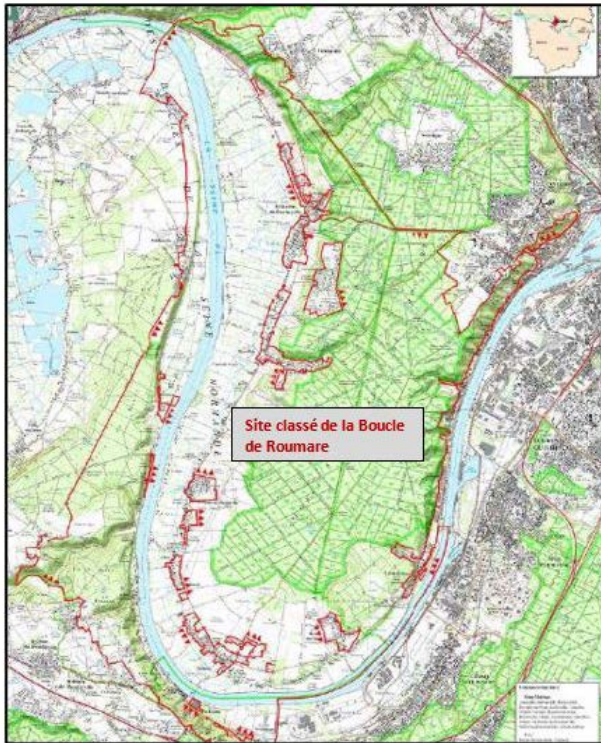
Canteleu en amont à **Hénouville** en aval) et 3 communes de l'Eure : 8 700 ha sont concernés par cette **protection au titre de paysage pittoresque**.

Un document d'orientation de gestion du site classé élaboré entre 2014 et 2016 a été validé début 2017.

[http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/3-dog_roumare_dossier_plan_paysager_de_reference_mai_2015.pdf]

Carte et plans annexés relatifs au site classé sur le territoire de la commune d'Hénouville sont consultables en mairie d'Hénouville.

Pour en savoir plus sur la biodiversité du territoire d'Hénouville et plus largement du Parc naturel régional, vous pouvez consulter l'atlas de la faune et de la flore du Parc des Boucles de la Seine normande, voire y contribuer.



APPLICATION BIODIV'EN SEINE

[L'atlas de la faune et de la flore du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande]

Accès via ce lien [Biodiv'en Seine - Parc des Boucles de la Seine Normande \(pnr-seine-normande.com\)](http://Biodiv'en Seine - Parc des Boucles de la Seine Normande (pnr-seine-normande.com))

- Depuis plus de 20 ans, le Parc mène un suivi précis et minutieux de la biodiversité, en particulier sur les milieux humides et aquatiques. Cet atlas présente des observations réalisées dans le cadre

de différents protocoles scientifiques ; ce n'est pas un inventaire exhaustif ni d'une répartition complète des espèces sur le territoire.

- Le Parc met à notre disposition l'ensemble des observations dont les fiches sont consultables en ligne, dans une volonté de partage et d'enrichissement des connaissances sur la biodiversité du territoire, soit pour les 75 communes du Parc, 112 436 observations sur 4 164 espèces accompagnées de 5 943 photographies.

- Cet atlas renseigne sur la biodiversité de chaque commune. Pour Hénouville, 22 observateurs rapportent 1 133 observations sur 334 espèces.

Suivre ce lien : [Commune de Hénouville | Biodiv'en Seine - Parc des Boucles de la Seine Normande \(pnr-seine-normande.com\)](http://Commune de Hénouville | Biodiv'en Seine - Parc des Boucles de la Seine Normande (pnr-seine-normande.com))



APPLICATION OBSERV'EN SEINE

Pour contribuer à la connaissance de la biodiversité sur le territoire du Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande, vous pouvez participer au **programme de sciences participatives** sur la plateforme « **Observ'en Seine** » (application également disponible sur smartphone) en y postant vos observations naturalistes dans votre jardin ou lors de vos balades sur les papillons, les rapaces nocturnes et les nids d'hirondelles ou de martinets. Si vous ne savez pas de quelle espèce il s'agit, vous pouvez joindre une photo à votre observation (avec lieu et date).

Suivre ce lien : [Observ'en Seine \(pnr-seine-normande.com\)](http://Observ'en Seine (pnr-seine-normande.com))

Suivre ce lien : [Observ'en Seine \(pnr-seine-normande.com\)](http://Observ'en Seine (pnr-seine-normande.com))

Daniel SANNIER pour l'**A-D-H** (Association de Défense de l'Environnement et de la Qualité de la Vie à Hénouville) / adh-asso.pne@orange.fr / Article accessible sur <https://asso-adh-pne.blogspot.com>

« J'AIME LA FORÊT » PETIT MÉMO À L'USAGE DU PROMENEUR CITOYEN (ONF)

Reçu de l'Office National des Forêts et disponible en mairie, ce petit guide vous indiquera différentes informations sur le comportement à adopter en forêt.

Extraits :

LES DÉCHETS

Le saviez-vous ? Un plastique peut mettre 450 ans à se dégrader, une canette en aluminium 200 ans. Rempportons nos déchets pour préserver la beauté et la vie de la forêt.



LES FEUX

Les feux de forêt sont souvent provoqués par des négligences. Ne jetons pas de cigarettes.

Le saviez-vous ? Chaque année en France, 3000 feux de forêt sont enregistrés et environ 17 000 hectares partent en fumée sur le bassin méditerranéen, malgré les mesures de protection mise en œuvre.



LES CUEILLETES

Certaines plantes rares sont protégées, respectons les. Ne cueillons pas plus de 5 litres de champignons (un panier), le contenu d'une main pour les fleurs. Ne revendons pas notre récolte, c'est interdit.

Le saviez-vous ? Les baies cueillies près du sol (par exemple les mûres) peuvent être contaminées par des parasites. Seule la cuisson les détruit.



ZONE DE CHASSE

En trop grand nombre, les animaux compromettent le renouvellement de la forêt en broutant ou en détruisant les jeunes pousses. La chasse permet de préserver l'équilibre entre la faune et la flore en limitant les populations de sangliers, cerfs, chevreuils. Elle maintient donc la gestion d'habitats importants pour la biodiversité.



Le saviez-vous ? Le calendrier des jours de chasse en forêt domaniale est disponible auprès des agences de l'ONF.

VTT ET CAVALIERS



Les peuplements forestiers sont constitués de grands arbres, de jeunes plants, mais aussi de toute une végétation nécessaire à la vie et à la santé de la forêt. En dehors des chemins, le passage des VTT et des cavaliers détériore cette végétation, entraîne le tassement des sols et accélère l'érosion.

KERMESSE LE 19 JUIN 2021



L'année dernière, avec les conditions sanitaires, les enfants n'ont pas eu droit à leur kermesse.

Cette année, toute l'équipe de l'Apeche a voulu rendre cette fête inoubliable pour les enfants en leur proposant un nouveau format de kermesse intitulé « L'APECHE en fête »

L'utilisation du stade a permis d'assurer la distanciation physique nécessaire à la sécurité de tous.

Il a fallu innover !

Un papa a créé un parcours vélo pour les grands, fait entièrement de palettes et de planches offertes par des parents, de l'huile de coude et de l'imagination. Nous avons eu les participants de tous

âges, de tous horizons, et Monsieur le Maire nous a fait l'honneur de tester le parcours.

Les petits n'ont pas été oubliés. Avec l'aide de Madame Toupin (la maîtresse des CM1-CM2) et de 2 papas, un parcours vélo junior a été réalisé sur le terrain de basket.

Deux mamans se sont mises dans la peau d'une magicienne et d'une reine, un moment féerique rempli d'énigmes et de rigolades, chaque enfant repartant avec un petit diplôme à la fin.

Mais ce n'est pas tout ! Le cham-boule-tout, la pêche aux canards, la course en sac, la course à l'œuf et le tir à la corde : ce sont les grands classiques qui plaisent toujours autant.

Pour rendre cette kermesse toujours aussi conviviale, la traditionnelle buvette était présente et avec des crêpes et des boissons. Nous avons eu l'aide du comité des fêtes pour la réalisation de la buvette.

Les enfants accompagnés de leur parents ou grand-parents ont pu profiter pendant 3h30 de cette kermesse, qui s'est écourtée à cause de la météo.

Nous avons eu le plaisir de tirer au sort 3 gagnants de notre tombola :

Camille en CM1

Mathéo en CE2

Raphaël en CP

Nous remercions très chaleureusement les enfants et leurs parents d'avoir pu faire de cet événement une fête grâce à leur présence et à leur enthousiasme. Nous remercions également la municipalité, le Comité Des Fêtes et les enseignants de l'école de Hénouville de nous avoir aidés à rendre cela possible.

L'équipe de l'APECHE.



LA SAINT MICHEL SE RENOUVELLE

Depuis septembre 2019, à cause des consignes sanitaires, le CDF n'a pas organisé de festivités.

Le 14 juillet, symbole de liberté, a sonné le glas de ces restrictions. Nous avons trop longtemps été frustrés, faute de possibilité de rassemblements entre les Hénouvillais. Le Comité des Fêtes, associé Au Fil du Temps, a donc mis sur pied un grand repas convivial sur le stade où 150 personnes se sont rassemblées autour du barbecue avec apéritif, saucisses et merguez qui étaient offerts gracieusement. Les gourmands ont pris d'assaut notre coin crêpes l'après-midi. Certains se sont même improvisés chanteurs accompagnés d'une guitare pour animer cette belle rencontre. Merci à l'APECHE qui nous a aidés pour le parcours vélos des enfants.

Le week-end tant attendu de la Saint-Michel est arrivé avec oh ! Surprise : un nouveau manège accompagné du Palomino et d'une pêche pour les petits. La municipalité et le CDF ont œuvré main dans la main pour que tout soit mis en place en un temps record, dans le respect des normes de sécurité qui s'imposent. Le CDF a offert des jetons pour tous ces jeux. Un vrai succès.

Samedi, la foire à tout s'est déroulée sous un beau soleil. La buvette a fonctionné à fond avec 11 kg de saucisses consommés, 4 kg de merguez, plus les sandwiches et les crêpes de l'après-midi. Bravo à toutes et tous pour le service.

En début de soirée la retraite aux flam-



beaux a quelque peu été arrosée mais au retour un tour de manège gratuit attendait les enfants. La pluie avait cessé.

Cette année, pour varier les plaisirs, nous avons remplacé l'habituel feu d'artifice par un spectacle aquatique avec son et lumière. Très jolis jeux d'eaux et de couleurs.



Le dimanche matin, toute l'équipe s'est remise au travail pour organiser un repas animé par des transformistes qui ont su mettre une belle ambiance de cabaret. Les quelques 130 personnes présentes ont beaucoup participé au spectacle (nous avons des preuves) et les artistes ont été remerciés par une belle ovation en fin de spectacle. Quelle émotion !

Ce week-end de la Saint Michel a été une belle réussite, les Hénouvillais nous l'ont fait savoir. C'est encourageant pour tous les bénévoles.

- Notez sur vos agendas : la prochaine fête Saint Michel se déroulera les 24 & 25 septembre 2022, la foire à tout du printemps le dimanche 27 mars 2022.

- Nous organisons également un repas dansant le samedi 13 novembre, en soirée.

Je profite de cet article pour remercier la municipalité pour son implication et le prêt de matériel et des infrastruc-



tures nécessaires à cet événement. J'y intègre les secrétaires de mairie qui répondent à nos besoins, parfois dans l'urgence, les agents techniques ainsi que les autres employé(e)s de la commune que nous sollicitons à divers moments.

Enfin, je termine cet article par un GRAND bravo à mon équipe de bénévoles qui ne compte pas son temps et œuvre pour animer notre village. Votre

participation à nos diverses manifestations les encourage, continuez à venir nombreux y assister.

Festivement.

Le président du C.D.F.



MARCHÉ ARTISANAL DE PRODUCTEURS LOCAUX OU BIO

Avec le soutien du comité des fêtes et de la Mairie, nous avons organisé pour la première fois à HÉNOUVILLE, un marché de producteurs qui a rencontré un vif succès.

Le samedi toute la journée et sous un beau soleil:

- Producteur d'huiles de colza aromatisées aux herbes, moutarde aux herbes, calva arrangé, cidre, confitures...
- Producteur de miels et pains d'épices
- Producteur de sirops, vinaigres, aromates, tisanes, hydrolats...

Le dimanche matin :

- Les mêmes exposants et un maraicher bio

Nous vous remercions pour vos présences et nous vous donnons rendez vous en octobre l'année prochaine pour reconduire cette manifestation.

Patricia VARONE



COMITÉ DE LECTURE

Grâce à l'initiative d'Hélène Leseigneur, la commune d'Hénouville a décidé d'être partenaire du festival Terres de Paroles. Les bibliothécaires et le Relais des Arts ont été sollicités pour organiser un comité de lecture qui constitue avec les autres comités de lecture du Département le jury du Prix des lectrices & lecteurs Terres de Paroles. Cette année, le prix des lectrices & lecteurs « Premières Paroles » met à l'honneur 6 premiers romans francophones publiés entre 2020 et 2021.

Ce prix sera remis en novembre 2021. Le ou la lauréate se verra offrir une bourse d'écriture d'un montant de 3000€.

Un comité de lecture s'est donc constitué, composé de bibliothécaires, de volontaires hénouvillaises et de l'adjointe à la culture de Duclair, nous sommes au nombre de neuf. Marie Claude Vaudandaine s'est portée volontaire pour animer ce comité de lecture. Jacques Damien a bien voulu mettre en place un outil de guidage de la rotation des livres entre nous. La période estivale nous a permis de découvrir les six ro-

mans soumis à notre lecture critique. Il s'agit de :

- « *Le dit du Mistral* » par Olivier Mak-Bouchard
- « *Mauvaises herbes* » par Dima Abdallah
- « *Que sur toi se lamente le tigre* » par Emilienne Malfatto
- « *La cuillère* » par Dany Héricourt
- « *Grand Platinium* » par Antony van den Bossche
- « *La trajectoire de l'aigle* » par Nolwenn Le Blevenec

Ces six romans seront bientôt à votre disposition à la bibliothèque

Nous avons prévu de nous réunir deux fois les 23 septembre et 20 octobre pour échanger sur nos lectures et classer les trois romans que nous retenons pour ce prix. Ce sera, nous en sommes certaines, un mo-

ment riche de partage dans un climat convivial. Nous vous informerons des résultats dans un prochain bulletin.

Marie-Claude Vaudandaine
et Fabienne Passilly



LE « JARDIN D'ÉVEIL

BONNE NOUVELLE !!!

Le « Jardin d'Eveil » va reprendre ses activités hebdomadaires...



Pour rappel, le « Jardin d'Eveil » est une association composée de plusieurs assistantes maternelles agréées des communes de Hénouville, Saint Martin de Boscherville, Quevillon et Sahurs.

Elles se réunissent chaque mardi et jeudi en matinée, dans les locaux de l'accueil des écoliers (Saint Martin de Boscherville) pour organiser des activités d'éveil au profit des enfants dont elles

ont la garde.

Enfin, le bureau est ainsi constitué :

- Madame Aurore Flambard, présidente (Quevillon)
- Madame, Éva Bourgaïs, trésorière (Saint Martin de Boscherville)
- Madame Maryelle Royer, secrétaire (Hénouville)
- Madame Catherine Frigot, secrétaire adjointe (Sahurs)

Pour plus d'informations,
06.68.20.13.93.

MUSIQUES EN BOUCLES

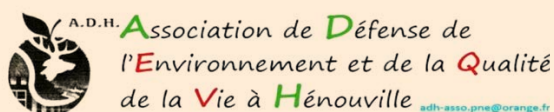
Le forum a été un grand succès pour Musiques en Boucles cette année. Nous avons recruté un nouveau professeur (ancien directeur d'école de musique) qui va dispenser les cours de violon, piano et accordéon et diriger le groupe de chanteurs. Si vous aimez chanter venez nous rejoindre. Nous avons toujours nos professeurs de guitare et batterie.
Monique Havard 0698174386

OBJETS PERDUS TROUVÉS

Vous avez perdu ou trouvé un objet ?

Chaque année, la mairie recense plusieurs objets perdus sur la voie publique qui lui sont rapportés. Dans ce cas vous pouvez contacter la mairie au 02.35.32.02.07





JARDIN PARTAGÉ

La saison 2021 au jardin a été fructueuse, sauf pour les tomates dont les plants mis en terre ont subi une attaque fatale par le mildiou dès le mois de juin à cause de l'excès de pluie.

Diversité des cultures menées à bien : artichauts, bettes, betteraves rouges, choux, courges diverses, courgettes, épinards, haricots verts, fleurs pour auxiliaires, herbes aromatiques, oignons, patates douces, physalis, plantes mellifères, poireaux, pois mangetout, pommes de terre, potirons, radis, rhubarbe, salades, topinambours ...

Des cucurbitacées ont été données à la municipalité en guise d'éléments décoratifs pour cet automne dans le gros pot devant la mairie.

Début septembre, l'ADH a candidaté à l'appel à projets Métropole nourricière proposé par la Métropole Rouen Normandie en vue d'une aide financière pour l'acquisition de divers matériels de jardinage et de semences.

Dès maintenant et pour la saison 2022, le collectif des jardiniers accueillera avec plaisir toute personne désireuse de le rejoindre pour développer le jardin partagé (rencontres sur site souvent le samedi matin, voir l'affichage sur le panneau à l'entrée du jardin).

Pour tout renseignement complémentaire, envoyer un courriel à adh-asso.pne@orange.fr.



LES FALAISES BLANCHES AU PARC DES EXPOSITIONS DE ROUEN !

Cette année encore comme depuis maintenant de très nombreuses années, le club hénouvillais des ANCIENNES VOITURES DES BLANCHES FALAISES a participé au Salon AUTO MOTO RETRO qui s'est déroulé les 18 et 19 Septembre 2021 au Parc des Expos de ROUEN.

La notoriété de ce salon s'étend maintenant d'année en année grâce aux professionnels et aux clubs de véhicules de collection qui s'investissent pour faire de ce salon le plus grand rassemblement de ce genre pour l'ouest de la France.

Ce sont donc plus de 240 exposants dont 80 clubs qui se sont donné rendez-vous dans 5 halls ainsi que sur l'esplanade centrale du Parc Expo de Rouen.

Que l'on soit à la recherche de pièces détachées, de miniatures, de documentations ou simplement d'un voyage dans le temps, le salon AUTO MOTO RETRO est l'événement régional à ne pas manquer.

Le public ne s'y est pas trompé et malgré le contexte sanitaire encore un peu difficile, le salon a connu une très grande fréquentation avec un nombre de visiteurs annoncé aux environs de 24000 personnes.



Cette année l'invitée d'honneur était la marque MERCEDES BENZ avec une magnifique exposition dans le hall principal présentant plusieurs modèles d'exception. Une autre exposition très intéressante présentait plusieurs véhicules publicitaires

célèbres ayant participé à la caravane du Tour de France pendant les années 1960 à 1980.

Sur notre stand les visiteurs n'ont pas manqué d'admirer 2 véhicules populaires français ayant marqué l'histoire automobile de notre pays : Une CITROËN 2CV6 Spécial de 1988 et une RENAULT CARAVELLE de 1965 joliment mises en scène et agrémentées de mannequins en tenue d'époque.

Encore une fois donc, ce salon a été une pleine réussite et rendez-vous est d'ores et déjà donné pour la 20ème édition en Septembre 2022.

BASE NAUTIQUE

Un été très sportif au club de voile d'Hénouville !

Nos sportifs ont voyagé au niveau national et international pour régater :

- Championnat de France Minimes à QUIBERON : Nos trois coureurs d'Hénouville et de Saint Martin de Boscherville sont à l'honneur, Pierre P., Lise H. et Margaux LN.

- Championnat de France Espoir à MARTIGUES : une douzaine de jeunes se sont qualifiés pour cette épreuve. Ils se sont donnés à fond et ont apprécié la vie en collectivité.

- Internationaux de France Laser à LA ROCHELLE.

- Notre jeune sportif de haut niveau Boschervillais, Matthieu BOETON, après s'être qualifié, a pu enchaîner le Championnat du monde à Sanremo en Italie (il finit 24^e sur 90 bateaux), le Tour de FRANCE à la Voile, le Championnat national à Trébeurden, le championnat d'Europe à Formia en Italie et le championnat de France Espoir à Martigues.

Toutes ces épreuves ont été des moments forts pour nos coureurs dans l'espoir de réaliser leur meilleur score possible.

Sur la base d'Hénouville, nous avons été très heureux d'accueillir pour les stages de voile (découverte et perfectionnement), les stages multisports, de



nombreux jeunes hénouvillais et des communes avoisinantes. Des passions sont nées !!!

Le programme continue pour cette fin d'année... Notre club de voile est en train de battre tous les records quant aux nouvelles inscriptions tant sur les plus jeunes le mercredi que sur les

ados-adultes le samedi après-midi. Les générations de compétiteurs futures sont assurées !

1444, Chaussée Bertrand
76840 HÉNOUVILLE
Tél : 02 35 32 34 04
contact@ycr76.fr

RENTREE DU SCOUTISME MARIN LE 26 SEPTEMBRE À HÉNOUVILLE

Chaussée Bertrand, près du Yacht Club 76

Votre enfant souhaite découvrir le scoutisme, il a envie de naviguer, il aime les jeux en plein air, il veut partager des veillées au coin d'un feu de camp, dormir sous la tente et nouer des amitiés durables, dans le respect et l'écoute de l'autre, le tout dans un écrin de verdure au bord de la Seine et tout près de chez vous ? c'est possible à la base de Hénouville, près du Yacht Club avec lequel un partenariat a été tissé permettant aux scouts marins de s'initier aux joies de la navigation encadrés par des professionnels.

N'hésitez pas à nous contacter si votre enfant a envie de faire un essai sur une journée, un week-end :

sgdfmarinsrouen@gmail.com

Tél. 06 32 92 89 65

Marie-Laure CAUDRON



JUDO EN SEINE

Le judo : un art martial et un art de vie

LE JUDO est un art martial basé sur des prises ayant pour but de faire tomber l'adversaire dans une pratique respectueuse. Mais pas uniquement. Ce sport olympique est aussi et surtout une discipline basée sur l'échange et la progression. Idéal pour les enfants, dès le plus jeune âge (dès 3ans)

«Le judo est l'élévation d'une simple technique à un principe de vivre. » C'est ainsi que Jigoro Kano, le fondateur japonais de ce sport résumait sa nouvelle discipline en 1882.

Aujourd'hui le judo est un sport largement pratiqué dans le monde, et tout particulièrement en France. Les victoires éclatantes des judokas tricolores lors des JO en sont la preuve. Une raison d'enthousiasmer les jeunes Français à ce sport.

L'école du judo

C'est une excellente nouvelle dans la mesure où le judo est un sport éducatif, favorisant l'adresse, la souplesse et la force. Tout en enseignant des règles essentielles, parmi lesquelles le respect et l'entraide.

Dès l'âge de 3/5 ans, les plus petits



peuvent s'initier à la pratique, via l'éveil judo. « C'est une pédagogie adaptée qui permet le développement physique et intellectuel des très jeunes pratiquants ; ce programme est délibérément construit autour de l'intérêt de l'enfant, pour faciliter ses futurs apprentissages du judo et des activités sportives et artistiques en général », décrit la Fédération Française de Judo.

Concrètement, les enfants pratiquent des exercices ludiques de roulades et de déplacements en tout genre, debout et

au sol. Une excellente façon de se défouler.

Ensuite, dès 6-7ans, le judo prend petit à petit sa dimension de sport de combat ayant pour but de faire tomber son partenaire sur le dos à l'aide de prises spécifiques appliquées sur son judogi ou kimono. Il se pratique sur le tatami et en respectant des règles de saisie du judogi, debout ou au sol. En fonction du niveau du pratiquant, sa ceinture porte une couleur distinctive. Du blanc, pour les débutants, au noir pour les experts.

L'apprentissage du respect

Outre le combat en lui-même, de nombreux rituels jalonnent la pratique du judo : le salut du tapis, l'interdiction formelle de marcher sur un tatami avec ses chaussures, le salut du début du cours au professeur et le salut de son partenaire d'entraînement avant chaque travail en binôme...

Ce sont des symboles de respect envers le lieu le professeur et l'adversaire d'entraînement ou de combat.

Autant de raisons pour s'initier soi-même ou son enfant à la prochaine rentrée.

A bientôt les vendredis dès 17h

Manon / Facebook : judoenseine



ASSOCIATION GYMNASTIQUE ET DANSE D'HÉNOUVILLE

PLACES DISPONIBLES

COURS ADULTES

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE - Porter un masque avant et après la séance – Apporter un tapis (sauf pour la Zumba) – Avoir un flacon de gel hydroalcoolique.

Salle

Mardi 9h30-10h30	Renforcement musculaire	Thomas Pesquet
Mardi 18h15-19h15	Zumba	Thomas Pesquet
Mardi 19h20-20h20	Renforcement musculaire	Thomas Pesquet
Samedi 9h00-10h00	Renforcement musculaire - Stretching	Thomas Pesquet

COURS ENFANTS

		Nombre de places disponibles	Salle
Mercredi 9h45-10h30	Baby gym (3-4 ans)	4	Hector Malot
Mercredi 10h45-11h30	Zumba Enfants (6-10 ans)	4	Hector Malot

UN COURS D'ESSAI GRATUIT POUR CHAQUE ACTIVITÉ

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter un membre du bureau :

Silviane Borfiga (trésorière) 06 89 08 56 29

Monique Chabardin (membre) 06 83 92 03 83

Catherine Cayzele (secrétaire) 06 23 72 22 97

Fabienne Passilly (présidente) 06 79 57 58 62

fabienne.passilly@orange.fr



USFR

Bonjour à tous,

Le club de L'Union Sportive de la Forêt de Roumare a participé à l'ensemble des forums des associations des communes faisant partie de l'union.

Si tu es intéressé par l'école de football et que tu as entre 6 ans et 15 ans, il est encore possible de t'inscrire en te rendant directement à un entraînement (voir page Facebook de l'association pour plus d'informations)

Si tu as 17 ans et plus et que tu souhaites jouer, merci de nous contacter via le mail suivant : usfr.football@gmail.com

Si vous souhaitez nous rejoindre en tant qu'entraîneurs, dirigeants ou autres, merci de nous contacter via le mail de l'association ci-dessus.

Ensemble faisons vivre cette association.

Mr Desmoulins Jérôme
Président de football de l'USFR



MARCHÉ DE NOËL – HÉNOUVILLE 39^{ÈME} EDITION



Samedi 4 et Dimanche 5 Décembre 2021

Salle Polyvalente – 10 h. – 18 h.30

Thème : La vie d'autrefois en Normandie

Cette longue solidarité doit, plus que jamais se poursuivre au bénéfice des enfants et des jeunes de l'accueil familial de Niamey (Niger) et du foyer des Cèdres à St Chamond (Loire). Nous espérons retrouver tous nos amis visiteurs dans l'ambiance joyeuse et chaleureuse habituelle qui fait le charme de cette manifestation.

Les Amis du Niger ont poursuivi leurs travaux pour préparer cette fête tant attendue. En plus des stands traditionnels du Marché de Noël, grâce à l'association « Aux Souvenirs de nos Ancêtres » de Yainville, une exposition sur LA LAITERIE EN NORMANDIE présentera les objets traditionnels du collectage du lait, l'écémage, la fabrication du beurre.

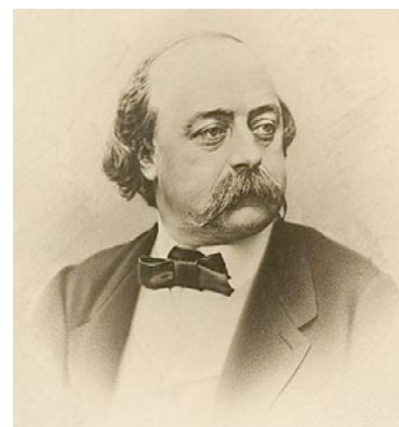


Madame Anne MARCHAND, conteuse et auteure, bien connue des Hénouvillais, animera un atelier contes de notre belle région pour les petits comme pour les grands.

Des jeux pour enfants seront organisés au stand librairie.

Le stand brocante revisité proposera d'intéressantes soldes.

Il n'y aura pas de restauration le midi mais pour rester dans l'ambiance de la Normandie, si les conditions sanitaires le permettent, en cette année Gustave FLAUBERT, une collation normande sera servie au salon de thé.



Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile



OBJECTIF
CITOYEN
www.defense.gouv.fr/jde



Une attestation vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Mairie d'Hénouville : 02 35 32 02 07

Courriel : mairie.henouville@wanadoo.fr

HOMMAGE À JACQUES CAYZEELE (Jacques DAMIEN élu municipal de 1989 à 2020)

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons appris, en avril dernier, la disparition de Jacques Cayzeele.

Figure bien connue de beaucoup d'Hénouvillais, Jacques Cayzeele voua une grande partie de sa vie à un engagement au service de l'intérêt général.

Durant les années qu'il a consacrées à la fonction d'adjoint au maire, de 1989 à 1995, il a fait preuve de compétence, d'efficacité et de sens du dialogue. Il s'est investi avec passion dans cette fonction avec d'excellentes capacités d'organisateur, une bonne compréhension de situations parfois complexes et une forme de sensibilité souvent teintée d'humour. Son investissement lors de la construction de l'école élémentaire a été primordial. Quelques décennies plus tard l'état remarquable des bâtiments scolaires montre que Jacques avait pris les bonnes décisions quant au choix des différentes options proposées par les architectes.

Jacques avait pressenti très tôt le péril que ferait courir à notre pays la dégradation de l'environnement. Les Hénouvillais peuvent lui être reconnaissants d'avoir œuvré sans relâche, et jusqu'à ces derniers temps, pour la défense de la qualité de vie. Trésorier du Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie

il a participé à la création de la Réserve Naturelle Régionale de la côte de La Fontaine à Hénouville qui abrite une grande diversité d'habitats calcicoles sur 12 ha. Depuis 1997, des actions de débroussaillage et de pâturage sont mises en œuvre afin de contenir l'expansion des arbustes et de préserver les milieux ouverts.



Jacques a su gagner l'estime de tous en créant l'association « Hénouville Rando » le 24 octobre 2001. Il était un président d'association modèle, toujours soucieux du bien-être des adhérents, à l'écoute, et sans égo personnel. Homme droit, son engagement et son intégrité ne laissaient personne indifférent. Lors des randonnées, qui avaient presque toutes fait l'objet de reconnaissances, sa passion pour la nature prenait vie et il était très heureux de faire partager ses connaissances en matière de flore.

Cette vie passée au service de la commune et de ses habitants justifie que nous lui rendions hommage.

À son épouse, à ses enfants, à toute sa famille je souhaite redire, en ce moment de recueillement, la part que la Commune d'Hénouville prend à leur chagrin.

Jacques Cayzeele restera présent dans nos mémoires.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

FRÉBOURG Jeanne 03/03/2021

CHEVALIER Fabienne Thérèse
Isabelle 13/03/2021

CAYZEELE Jacques Louis André,
Marcel 13/04/2021

BURETTE Edouard Daniel Marcel
23/04/2021

DANET Hervé Louis Albert, Charles
25/04/2021

CARPENTIER Gaëtan Christian
31/08/2021

BARY Dominique Emile Désiré
5/10/2021

NAISSANCE

CAETANO Nolan Antonio Patrick
05/03/2021

DELARACE Hugo Sylvain Daniel
14/04/2021

BORDIER Arthur Nicolas Jean-
Christophe

15/04/2021

HERVET Candide
06/05/2021

HERVET Delilah 06/05/2021

ASATRYAN Abel
02/07/2021

MARIAGES

BARY Dominique Emile Désiré
PELTIER Valérie Rachel Yvonne
17/07/2021

DUMONT Joseph Marcel Maurice
LORPHELIN Mélanie Françoise
24/07/2021

DURIEZ David Maurice André
DRELON Audrey Dorothée
21/08/2021

Vos agendas 2021 - 2022!

OCTOBRE

vendredi 15 : Le Café des Arts, Relais des Arts - salle Hector Malot - 20h00

samedi 30 : Halloween, APECHE - salle Hector Malot de 14h00 à 18h00

NOVEMBRE

samedi 6 & dimanche 7 : Exposition artistique 15ème édition - salle Thomas Pesquet, de 10h00 à 18h00, cocktail vernissage musical

jeudi 11 : Armistice - Vin d'honneur des anciens combattants - salle Hector Malot

samedi 13 : Soirée Hénouvillade, Comité des fêtes - salles Hector Malot et Thomas Pesquet

vendredi 19 : Concours de manille pour le Téléthon - Au fil du temps, salle Hector Malot

dimanche 21 : Festival Seine Lecture : lecture vivante et musicale "Boris Vian, une vie" - Bibliothèque municipale - 16h00, salle Hector Malot

samedi 27 : Danse de salon - salle Hector Malot

dimanche 28 : Telethon, Comité des fêtes - Déjeuner, salle Thomas Pesquet

DECEMBRE

samedi 4 & dimanche 5 : Marché de Noël pour le Niger - salle Thomas Pesquet

vendredi 10 : Arbre de Noël, Jardin d'éveil - salle Hector Malot

vendredi 17 : Concours de manille - Au fil du temps, salle Hector Malot

JANVIER

samedi 8 & dimanche 9 : Jeux gonflables pour les enfants, Comité des fêtes - salle Thomas Pesquet

jeudi 13 : Voeux du Maire - 18h30, salle Thomas Pesquet

FEVRIER

samedi 19 : Goûter des anciens - Au fil du temps, salle Hector Malot

MARS

samedi 5 : Carnaval des enfants - APECHE, salle Hector Malot

Soirée dansante, Comité des fêtes, salle Thomas Pesquet

dimanche 20 : Festival du livre & de la BD 1ère édition - Municipalité et sa bibliothèque - 10h00 à 18h00, salle Thomas Pesquet

dimanche 27 : Foire-à-tout, Comité des fêtes - salle Thomas Pesquet

jeudi 31 : Repas du Club des anciens, salle Hector Malot